

Gilles Mahieu  
Gouverneur du Brabant wallon

# RAPPORT ANNUEL

2018





Gilles Mahieu  
Gouverneur du Brabant wallon

# LE MOT DU GOUVERNEUR

Ce rapport vise à informer le Gouvernement wallon de la manière dont le gouverneur du Brabant wallon a accompli ses missions et ses projets au cours de l'année **2018**.

Compte tenu que le gouverneur exerce ses missions en vertu de mandats et pouvoirs issus des différents gouvernements et comme organe provincial, il est parfois difficile de distinguer si tout ou partie d'une action relève plus de la compétence de la Région que de celle du Fédéral. C'est d'ailleurs toute l'utilité pour les Gouvernements – mais aussi pour les pouvoirs subordonnés et les citoyens - de disposer d'un **commissaire de gouvernements à multiples casquettes**.

Aussi, comme rien ne formalise le modèle de présentation du rapport annuel du gouverneur au Gouvernement wallon, comme les années précédentes, le rapport porte sur toutes les activités du gouverneur. Il est d'ailleurs adressé en parallèle au Gouvernement fédéral, au Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Collège provincial.

Par ailleurs, un rapport d'activités vise à évaluer l'effectivité d'une série de tâches. Au-delà de l'effectivité, le rapport intègre des commentaires et propositions pour **améliorer l'efficacité** ou l'efficience de certaines missions. De même, certaines informations ou constatations réalisées lors de l'accomplissement de tâches figurent en encadré dans le présent rapport.

Dans un souci de **transparence**, ce rapport me semble aussi destiné à être **accessible au citoyen**. C'est pourquoi, des illustrations et des points plus pédagogiques sont aussi présents.

## AVIS AU LECTEUR :

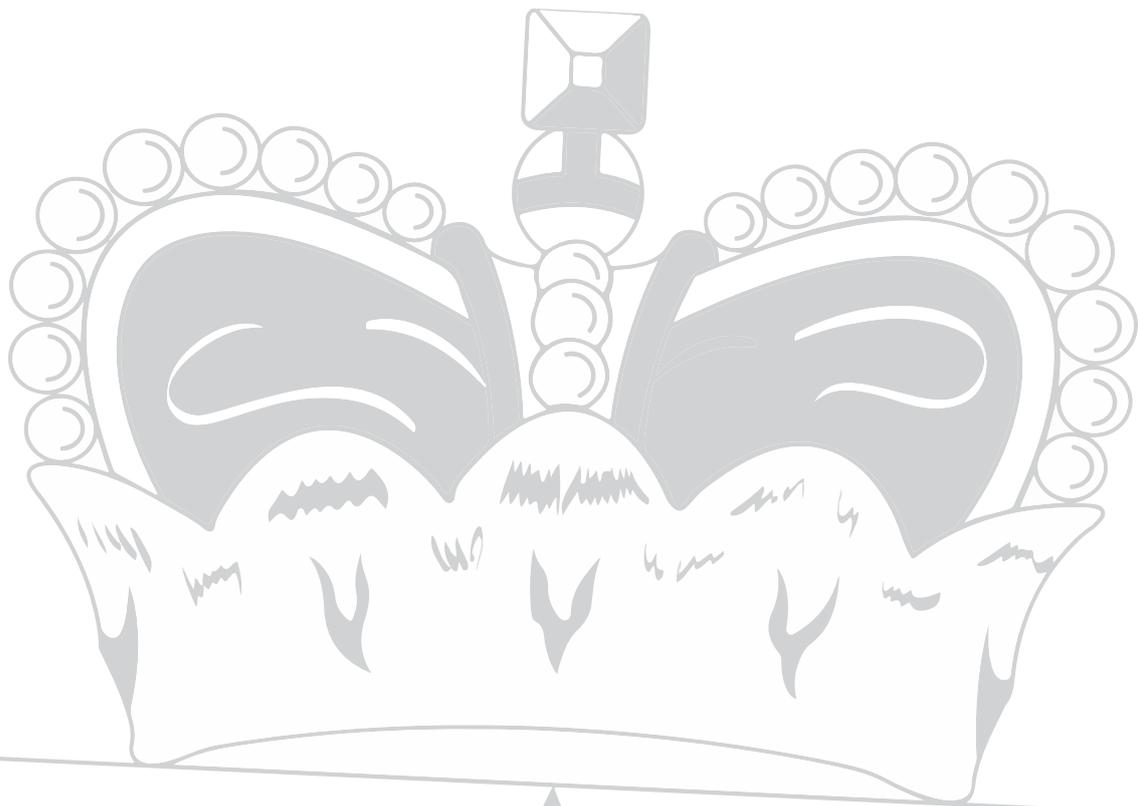
Afin de permettre une lecture des missions du gouverneur selon sa casquette de commissaire du Gouvernement wallon, de commissaire du Gouvernement fédéral, de commissaire du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'organe provincial, chaque titre de chapitre est suivi d'un « # » qui précise la compétence principale qui s'y exerce. Si les compétences sont mixtes, plusieurs « # » figurent.

**#WAL** signifie que la thématique abordée relève principalement d'une **compétence wallonne**

**#FED** signifie que la thématique abordée relève principalement d'une **compétence fédérale**

**#BW** signifie que la thématique fait partie des missions comme **représentant du Brabant wallon**

**#FWB** signifie que la thématique relève principalement d'une compétence de la Communauté française de Belgique (**Fédération Wallonie-Bruxelles**)



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. 2018 EN CHIFFRES</b>	<b>6</b>
<b>2. LES PRIORITÉS TRANSVERSALES DE 2018</b>	<b>11</b>
2.1. Gouvernance et respect des usagers	12
2.2. Décentralisation et proximité	12
2.3. La communication	13
<b>3. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ</b>	<b>17</b>
3.1. Les priorités 2018 en matière de sécurité	18
3.2. Les dossiers qui se sont imposés	25
3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité	28
3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité	29
3.5. Aide matérielle aux services de sécurité	29
<b>4. ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, D'APPUI ET DE CONTRÔLE</b>	<b>30</b>
4.1. Instances officielles	31
4.2. Instances informelles	32
4.3. Les élections	33
4.4. Tutelles	34
4.5. Armes	35
4.6. Receveurs régionaux	36
4.7. Passeports	37
4.8. Explosifs	37
4.9. Rayonnements ionisants	37
4.10. Gardes champêtres particuliers	37
4.11. Architectes	37
4.12. Officines pharmaceutiques	37
4.13. Rallyes et courses cyclistes	37
4.14. Funérailles et sépultures	38
4.15. Titres royaux	38
4.16. Vérification de la caisse provinciale	39
4.17. Demandes diverses et relais vers d'autres services	39
4.18. Suivi des lettres de missions	39
<b>5. ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION, DE RÉSEAUX ET DE PARTENARIATS</b>	<b>42</b>
5.1. Visites de terrain	43
5.2. Relations internationales et diplomatie	46
5.3. Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques	48
5.4. Réceptions et relations publiques	48
5.5. Colloques et conférences	51
<b>6. CADRE ET MOYENS</b>	<b>52</b>

# LES MISSIONS D'UN GOUVERNEUR

1 Sécurité

2 Administratif

3 Appui et protocole

4 Courroie de transmission

1

**Ma priorité, c'est la sécurité des citoyens!**

Je coordonne les secours en cas de catastrophe, j'organise des exercices, je prépare des campagnes de prévention,...

De l'administratif :

Je veille au respect et à l'exécution des lois et règlements, je délivre des autorisations (armes, explosifs, etc.), je contrôle les marchés publics et les comptes d'organismes, ...

2

3

**Du protocole mais surtout de l'appui :**

J'appuie l'économie, la culture, la solidarité et j'accompagne les invités de prestige dans ma province, je remets les titres royaux, ...



4

**Je sers de courroie de transmission entre les différents niveaux de pouvoir de la province :**

Je suis Commissaire des gouvernements fédéral, régional et communautaire mais aussi un organe provincial.

# 1. 2018 EN CHIFFRES



# UNE ÉQUIPE (cabinet et services du gouverneur)

29  : 12  + 17 



Police (1)

1 officier de liaison



Province (1)

1 collaborateur



Région wallonne (6)

1 commissaire d'arrondissement, 1 chef de Cabinet, 2 chauffeurs et logistique, 2 collaborateurs



SPF Intérieur (19)

1 conseiller, 2 attachés Planu, 1 attaché tutelle et affaires générales, 1 attaché armes, 14 collaborateurs



2 policiers au sein de la Cellule d'Éducation et de Prévention  



le personnel des services de la DGO5 



appui de l'équipe du Commandement militaire de Province

## UN BUDGET



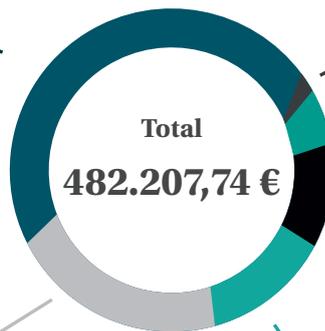
Crédits régionaux :

Fonctionnement (186.865 €)

Investissements (20.400 €)



Cellule Éducation et Prévention (135.000 €)



Total

482.207,74 €

Fonds Nucléaire (930 €)



Fonds Seveso (4.806 €)



Crédits de coordination police et actions en matière de sécurité et de prévention (57.336,74 €)

Crédits fédéraux :

Fonctionnement (59.800 €)

Fonctionnement informatique (14.200 €)

Investissement informatique (2.900 €)



## UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE WEB



Twitter

511 tweets  
3.502 followers



Facebook

172 publications  
6.501 likes

12



actualités sur le site  
[www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)



Un site de référence pour les citoyens du  
Brabant wallon en cas de crise : [www.crisebw.be](http://www.crisebw.be)

## UNE CELLULE D'ÉDUCATION ET DE PRÉVENTION (CEP)

30



unités de mouvement de jeunesse  
(toutes fédérations confondues)

ont été équipées de  
matériel réfléchissant  
pour leurs déplacements  
et leur camp d'été

3.339



de

28



rhétoriciens

écoles  
secondaires

ont été sensibilisés aux dangers de  
la route et au permis de conduire à  
travers des séances d'information  
et des animations

**.bealert** )))

23 / 27

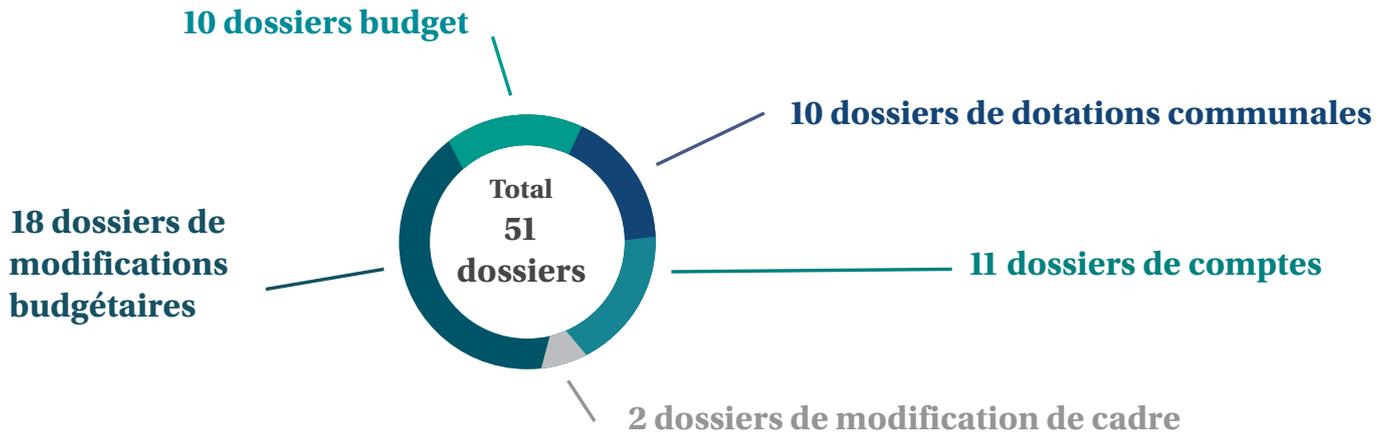
communes du Brabant wallon sont inscrites à Be Alert et peuvent ainsi avertir la population par sms, mail ou message vocal en cas de situation urgente. Les citoyens sont invités à s'inscrire sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be).

# TUTELLE

## ZONES DE POLICE

10   
zones de police

51 



## TUTELLE GÉNÉRALE

793  au total

## ZONE DE SECOURS

492  
dossiers 



dont

- 1 dossier budget
- 2 dossiers de modifications budgétaires
- 1 dossiers de comptes

1 zone de secours

+ 1 arrêté sur la répartition des dotations communales

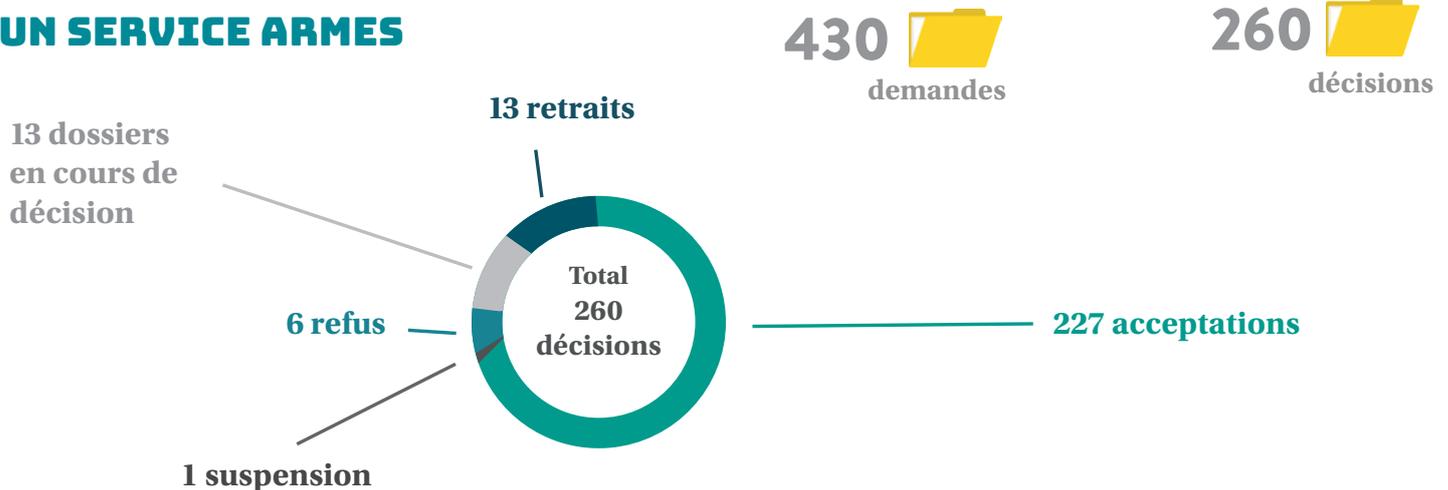




autorisations ont été délivrées aux architectes les autorisant à signer eux-mêmes les plans de construction de leur habitation et d'assurer le suivi des travaux sans faire appel au concours d'un architecte (loi du 20 février 1939)

# ARMES

## UN SERVICE ARMES

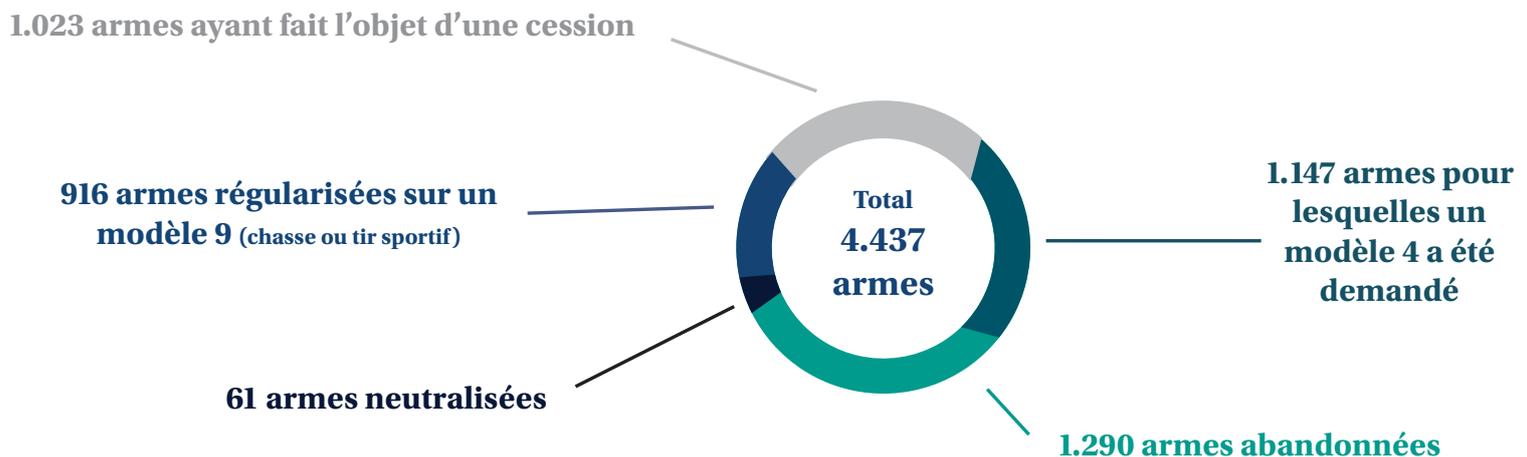


Période de régularisation (01/03 au 31/12/18)

4.437  armes

pour

2.169  personnes qui se sont présentées à la zone de police pour régulariser une ou plusieurs armes



 167 déclarations de perte d'arme(s) à la zone de police concernant 196 armes au total.

# 2. LES PRIORITÉS TRANSVERSALES DE 2018



## 2. LES PRIORITÉS TRANSVERSALES DE 2018

### 2.1. Gouvernance et respect des usagers #WAL#FED

Dès sa prise de fonction, les principes qui s'appliquent au gouverneur et à ses services ont été énoncés. Il n'est pas inutile de rappeler ces obligations:

- Obligation de neutralité vis-à-vis des interlocuteurs provinciaux.
- Obligation de loyauté vis-à-vis de ses mandants, les différents gouvernements.
- Obligation de répondre aux exigences du service public que sont l'intégrité, la transparence, la rigueur et l'égalité de traitement.
- Obligation d'être prêt et préparé à décider quand il s'agit d'exercer son autorité.

Dans ce contexte, outre les contrôles exercés par les organes régionaux et fédéraux sur l'usage de nos crédits, une politique de transparence de nos actions (excepté pour ce qui est lié à l'activité policière ou de sécurité) est mise en œuvre. C'est à ce titre que, par exemple, le présent rapport est rendu public.

La fonction de commissaire des gouvernements conduit à être l'interface privilégiée entre les niveaux de pouvoir mais aussi à alerter les pouvoirs supra-locaux des difficultés rencontrées par les pouvoirs locaux.

Enfin, l'équipe du gouverneur et ses services s'engagent à répondre dans des délais les plus rapides possibles (et à accuser réception dans les trois jours) à toute demande de particuliers. De nombreuses demandes ne concernant pas les compétences du gouverneur lui sont adressées. Pour celles-ci, la pratique veut que l'on réponde en signifiant l'incompétence matérielle de nos services et que l'on tente dans la mesure du possible d'orienter correctement l'utilisateur. Le cas échéant, le département administratif concerné reçoit directement copie de la demande de l'intéressé.

### 2.2. Décentralisation et proximité #BW#WAL#FED

Dans le même état d'esprit de proximité et de réactivité, les événements organisés par le gouverneur sont, chaque fois que possible, réalisés en partenariat et surtout délocalisés par rapport à l'Hôtel du gouverneur. L'objectif étant de favoriser une relation directe avec les citoyens ou les stakeholders là où ils se trouvent.

À titre d'exemple, la Mercuriale du Gouverneur et les Vœux de la Province se sont tenus à la Ferme du Biéreau (Ottignies-LLN) en janvier 2016, à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth (Waterloo) en janvier 2017, au Domaine provincial (Château) d'Hélécine en janvier 2018 et au Palais de Plume (Ittre) en janvier 2019.



## 2.3. La communication #BW#WAL#FED

### Objectifs de l'amélioration de la communication

La fonction de gouverneur continue d'être trop méconnue. Or, si l'on veut asseoir une autorité et disposer d'une crédibilité suffisante à l'égard du public, particulièrement en situation de crise, il est nécessaire d'être crédible et reconnu dans l'exercice de ses compétences multiples. Dès lors, les objectifs de la communication prévus en 2018 étaient :

- Poursuivre le développement de la pédagogie et des explications autour des missions du gouverneur.
- Renforcer le lien de confiance avec les citoyens par temps calme pour pouvoir capitaliser dessus en temps de crise.
- Améliorer l'accessibilité (se faire comprendre par tous).
- Favoriser l'efficacité du message à travers des infographies et des campagnes.
- Travailler la notoriété.
- Prévenir toute improvisation.
- Valoriser l'équipe.
- Conserver une ligne éditoriale stable et cohérente.
- Diversifier les voies de communication.

Pour ce faire, une systématisation plus importante de l'approche en communication a été menée dès 2016. Celle-ci repose plus sur un travail de l'image, la proximité, une certaine convivialité, la systématisation de la diffusion de messages préventifs, une grande réactivité et la maîtrise de la communication en situation d'urgence.

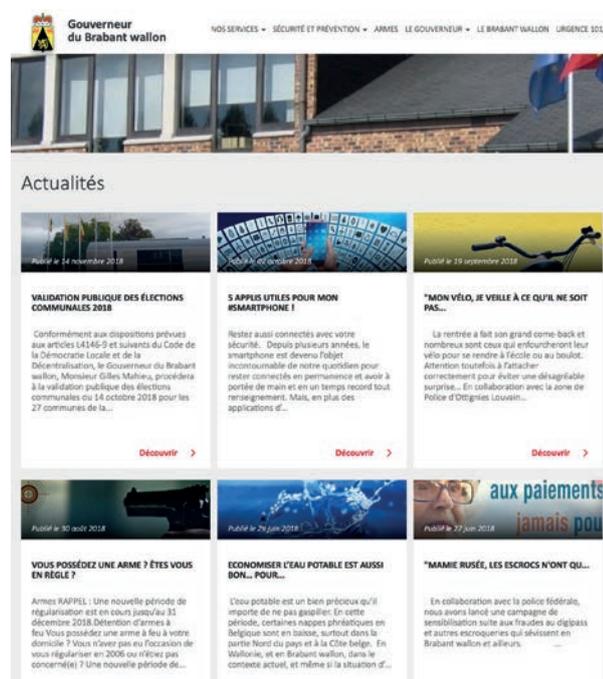
En particulier, les outils suivants sont mis en œuvre :

### Les sites web

Début 2016 seul le site [www.crisebw.be](http://www.crisebw.be) était actif. Le site du Centre de crise provincial a été révisé et actualisé lors de chaque situation d'urgence rencontrée au niveau local ou national. Par ailleurs, il est passé en https (sécurisé), considérant qu'une partie est accessible à des partenaires.

Le site [www.gouverneurwb.be](http://www.gouverneurwb.be), lancé en 2016, a été actualisé et amélioré.

De multiples documents sont téléchargeables. Les actualités (essentiellement des messages préventifs) sont entretenues très régulièrement. Afin de renforcer son attractivité, le site web est « responsive », afin qu'il puisse être lu de manière confortable sur l'ensemble des supports : smartphone, tablette, etc.



# UNE PRÉSENCE ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE WEB



Twitter

511 tweets  
3.502 followers



Facebook

172 publications  
6.501 likes

12



actualités sur le site  
[www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)



Un site de référence pour les citoyens du  
Brabant wallon en cas de crise : [www.crisebw.be](http://www.crisebw.be)

## Les réseaux sociaux

En 2015, seuls existaient un compte Twitter @Centre\_Crise\_BW (avec 1300 abonnés) et une page Facebook @crisebw avec 260 abonnés. En systématisant des messages préventifs, des messages d'urgence et des informations plus conviviales, les comptes suivants ont continué de grandir en 2018.



Twitter @Centre\_Crise\_BW, 1.955 abonnés.  
Twitter @gillesmahieu, 3.502 abonnés.  
Les comptes sont certifiés.



Facebook Page @crisebw (Centre de crise BW) :  
1121 likes.  
Facebook Page @gilles.mahieu (Gilles Mahieu  
Gouverneur du Brabant wallon), 6.501 likes.  
Facebook Profil personnel  
@gillesmahieu : 4.790 amis



LinkedIn Profil Gilles Mahieu Gouverneur du BW  
996 relations et 3288 abonnés.



Instagram Profil @gillesmahieu (Gilles  
Mahieu Gouverneur du Brabant wallon) :  
894 abonnés. Instagram n'a pas fait partie de  
la stratégie de communication en 2018 mais  
reste un relais occasionnel.

En 2018, la stratégie de publication a été légèrement modifiée de manière à augmenter la portée des messages d'actualité préventive ou d'urgence. Certains messages ont ainsi été partagés plus de 250 fois, ont atteint plus de 25.000 personnes sur Facebook ou plus de 6.000 sur Twitter .



Les publications ont régulièrement été accompagnées d'infographies afin de permettre une meilleure accessibilité des messages de prévention et ont permis le relais de campagnes initiées en collaboration avec mes services.



Aucun sponsoring ou achat de membres n'a été fait de manière à privilégier le public cible (les Brabançons wallons) qui souhaite spontanément suivre les comptes officiels. Nos publications ont été régulièrement partagées par nos partenaires (zones de police, communes, Cellule d'éducation et de prévention, etc).

Nous avons continué de développer la démarche #MSGU (messages sociaux en gestion d'urgence) en utilisant des hashtags (#) appropriés. (Sans compter le partenariat avec @VISOV1 - une association de volontaires (Les Volontaires internationaux en soutien opérationnel virtuel)

En 2018, deux campagnes ont été mises en oeuvre par mes services : «Mamie rusée» pour sensibiliser à la fraude au digipass en Brabant wallon et une campagne concernant le vol de vélos. L'affiche, le dépliant et l'infographie ont été les principaux supports de communication pour ces campagnes.

### Visibilité lors d'actualités et de visites

Les communiqués de presse ou les conférences de presse ont été diminués pour privilégier les contacts directs avec la presse lors d'actualités ou de visites de terrain. L'objectif n'est pas de tenter d'obtenir une visibilité mais bien d'avoir une vision ciblée sur des événements en lien avec la fonction de gouverneur.



Monsieur le gouverneur, c'est quoi votre travail ?



De l'administratif :  
Je veille au respect et à l'exécution des lois et règlements, je délivre des autorisations (armes, explosifs, etc.), je contrôle les marchés publics et les comptes d'organismes, ...

Ma priorité, c'est la sécurité des citoyens !  
Je coordonne les secours en cas de catastrophe, j'organise des exercices, je prépare des campagnes de prévention, ...



Je sers de courroie de transmission entre les différents niveaux de pouvoir de la Province  
Je suis Commissaire des gouvernements fédéral, régional et communautaire mais aussi un organe provincial.

Du protocole et surtout de l'appui :  
J'appuie l'économie, la culture, la solidarité et j'accompagne les invités de prestige dans ma Province, je remets les titres royaux, ...

Plus d'infos sur [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)

**Vous possédez une arme?  
Êtes-vous en règle?**  
Régularisez-vous rapidement :  
échéance au **31 décembre 2018**

Plus d'infos via [armes@gouverneurbw.be](mailto:armes@gouverneurbw.be) - 010 23 67 37  
ou auprès de votre zone de police

**QUE FAIRE À L'APPROCHE D'UN VÉHICULE PRIORITAIRE ?**



- Rester calme
- Immédiatement dégager et céder le passage
- Si besoin, s'arrêter
- Obéir aux injonctions de la police
- Ne pas s'arrêter au milieu de la route, sur des rails, sur la bande d'arrêt d'urgence ou dans un virage



**CONSEILS**

- Ne pas mettre le volume de la radio trop fort pour entendre les sirènes
- Indiquer son intention avec le clignotant
- Être attentif aux autres usagers après le passage du véhicule prioritaire
- Ne pas freiner brusquement
- Ne jamais suivre un véhicule prioritaire pour se faufiler dans la circulation

**GDPR**  
Êtes-vous prêts ?

25 mai  
**2018**

**MAY 17**  
International Day Against Homophobia and Transphobia

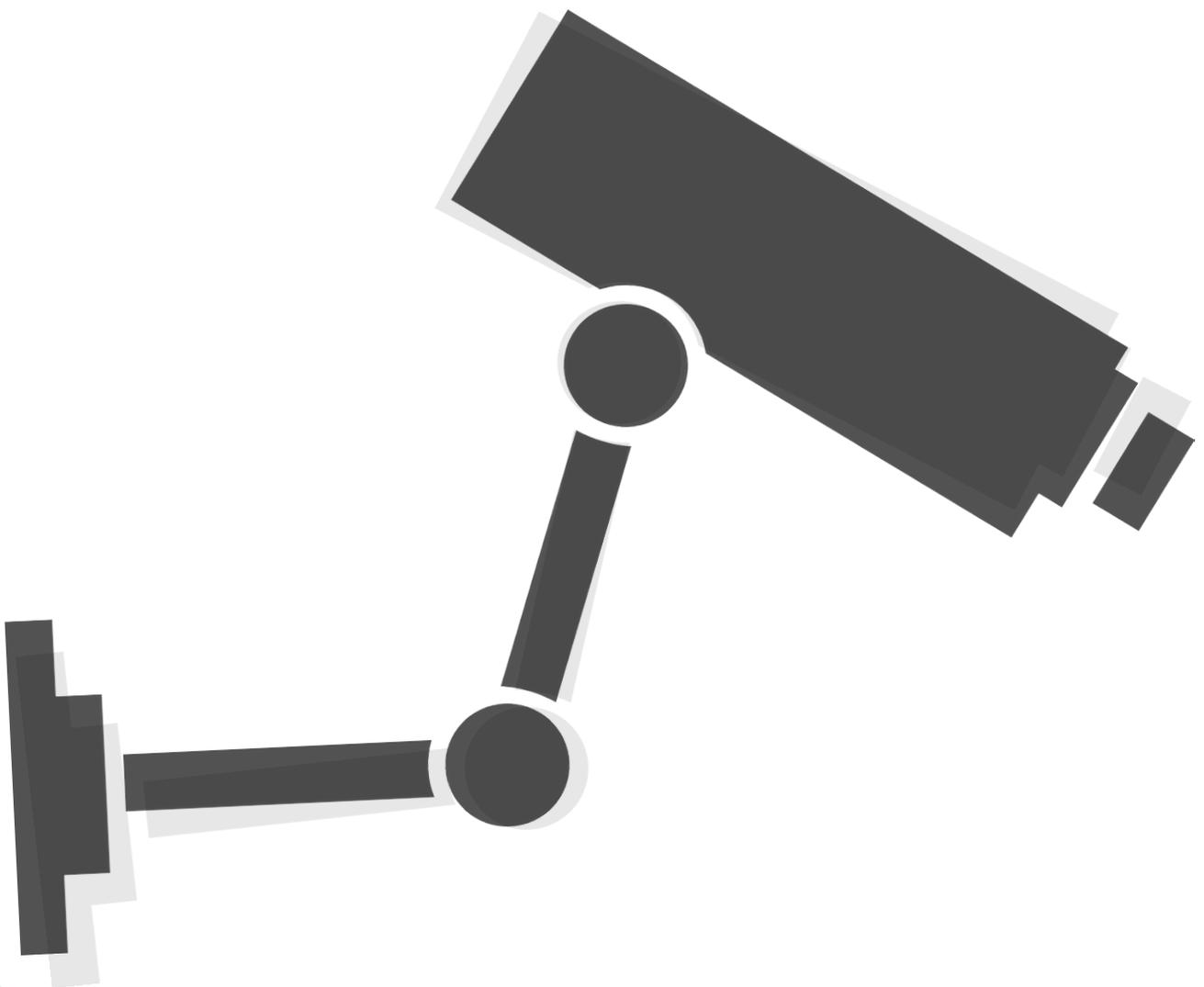
**CLIMAT TROP SEC ?**

**J'évite le gaspillage de l'eau**

**Je redouble de prudence avec le feu**

**SIGNEZ SANS TARDER LES DÉPARTS DE FEUX DE FORÊTS, DE BROUSSAILLES OU DE CHAMPS AU 112**

# 3. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ



## 3. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ #FED

### 3.1. Les priorités 2018 en matière de sécurité

#### *Des Plans généraux d'urgence et d'intervention communaux (PGUIC) et des exercices pour les 27 communes*

Depuis trois ans, l'une des premières priorités consiste à motiver les communes à se mettre en ordre de Plan général d'urgence et d'intervention communal (PGUIC). Lors de mon entrée en fonction fin 2015, sur les 27 communes, seule une dizaine était en ordre de ce point de vue.



Après trois ans, la situation continue de s'améliorer. Au 31 décembre 2018, nous avons 22 PGUIC approuvés, 2 finalisés et 3 toujours en cours d'élaboration. En décembre 2018, il restait cinq communes ne disposant pas de plan, mais trois d'entre elles étaient sur le point de le faire valider officiellement.

Les communes testent régulièrement leur PGUIC. Notamment grâce à la procédure COMEX, des exercices organisés par les services du gouverneur en collaboration avec le Commandement militaire du Brabant wallon. Afin de tester leur plan d'urgence et d'intervention, les communes doivent organiser des exercices. Ceux-ci peuvent consister en de simples « chaînes d'alerte », qui permettent de vérifier les coordonnées et les réflexes en cas de situation d'urgence. Les exercices simulant des crises demandent évidemment davantage de préparation et c'est pourquoi mes services, en collaboration avec le Commandement militaire du Brabant wallon, proposent aux communes de créer un scénario d'exercice, de l'animer et de les aider à s'évaluer. Ce concept a été appelé « COMEX ».

En 2018, les communes de Ramillies (26/03), Walhain (25/04), Court-Saint-Étienne (16/05), Grez-Doiceau (18/06) et Braine-Le-Château (13/11) ont réalisé un COMEX.

Ainsi, le 27 mars 2018 et le 14 décembre 2018, nous avons participé à un exercice « post crash management » à la base de Beauvechain. Lors du deuxième exercice, nous avons ouvert fictivement le centre de crise provincial.



### *Exercice de la Protection civile de Ghlin en Brabant wallon (mars 2018)*

Un grand exercice a eu lieu en Forêt de Soignes avec la Protection civile, la police locale et fédérale et le département de la nature et des forêts pour un total de 80 personnes mobilisées. Le scénario portait sur la coordination des services et l'utilisation d'équipements technologiques dans le cadre de disparitions de personnes après avoir quitté un établissement hospitalier. Bilan positif quant à la coordination des services et l'efficacité des technologies testées.



### *Exercice radio-amateurs (16 décembre 2018)*

Une quarantaine de volontaires radio-amateurs de l'UBA (Royal Belgian Amateur Radio Union) et de passionnés de télécommunications de l'ONG Telecom4Life ont participé à un exercice organisé par les services du gouverneur. Le but était de tester les réseaux alternatifs de communication en cas de situation urgente de type délestage ou panne électrique de grande ampleur.



En 2018, à partir du mois de juin, de nombreux exercices portant sur l'utilisation d'ICMS ont eu lieu à raison de deux exercices par mois. Il s'agit d'exercices en ligne à destination des services de secours, des zones de police, des fonctionnaires communaux en charge de la planification d'urgence et des D5 communaux. Un peu plus de 70 personnes y ont pris part.

En outre, le gouverneur a organisé 2 matinées d'information aux élus communaux en novembre 2018 (à Wavre et à Nivelles) relatives à la planification d'urgence, à l'ordre public, au travail de la zone de secours et à l'appui des services du gouverneur aux communes en cas de crise. Une ultime séance a été planifiée début 2019 à Wavre. La formation continue et les exercices autour des outils Be Alert et ICMS ont été poursuivis en 2018.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Lors d'une situation d'urgence, il est essentiel d'organiser le plus efficacement possible le travail des services de secours et de sécurité sur les lieux de l'incident (ce qu'on appelle le chantier). Il est ainsi indispensable de mettre en place un lieu de concertation structurée entre les responsables des différentes disciplines sur le terrain : c'est le poste de commandement opérationnel (PC-Ops) qui est géré par le Directeur du PC-Ops (Dir PC-Ops). C'est lui qui suggère le déclenchement éventuel d'une phase et qui met en œuvre sur le terrain les décisions stratégiques prises par l'autorité administrative (présidant le centre de crise).

### *Formation de Dir PC-Ops*

Depuis novembre 2016, des sessions de formation de 3 jours ont été organisées afin de former les futurs Dir PC-Ops en cas de déclenchement d'une phase<sup>1</sup>. La formation a pour objectif d'approfondir leurs connaissances en matière de méthodologie et de leadership. Cette formation a également pour objectif de leur permettre d'appréhender les contingences propres à chaque discipline et de devenir de véritables managers de crise sur le terrain des opérations. L'objectif est, à terme, que chaque Dir PC-Ops soit certifié. Au 1er janvier 2018, le Brabant wallon comptait 35 dir PC-Ops certifiés, toutes disciplines confondues.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**Les exercices de planification d'urgence** : afin de réagir le plus adéquatement possible lors d'une situation d'urgence, il est indispensable de tester régulièrement les dispositifs de gestion d'urgence ainsi que la coordination des différentes disciplines. C'est pourquoi les communes et le gouverneur organisent des exercices afin de tester l'efficacité des dispositifs, des plans ou encore la gestion et la coordination des différentes disciplines. Chaque exercice est suivi d'un débriefing et d'une évaluation afin d'améliorer les capacités d'action et de gestion des personnes impliquées dans la planification d'urgence et la gestion de crise.

### **Il existe trois grandes catégories d'exercices :**

Les **exercices de table** (Table top exercise ou TTX) qui sont des exercices de simulation en salle.

Les **exercices de commandement** (Command post exercise ou CPX) caractérisés par la simulation des différentes disciplines, mettant en œuvre le PC-Ops, le comité de coordination et les moyens de transmission. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain.

Les **exercices de terrain** (Field training exercise ou FTX) qui sont des exercices complets et grandeur nature se déroulant principalement sur le terrain et dans lequel tout ou partie des différents services intervenants vont réellement être impliqués.

Les services du gouverneur apportent toute leur expertise et une aide concrète aux communes en organisant les exercices et en leur proposant une évaluation. Bien entendu, le gouverneur et ses services s'exercent aussi régulièrement.

<sup>1</sup> Arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence - article 15 §2.

## *Des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI)*

En 2018, mes équipes se sont penchées sur la problématique des situations d'urgence touchant les prisons de Nivelles et Ittre.

Le 19 novembre, le gouverneur a approuvé le PPUI Pannes électriques de grande ampleur, qui doit permettre de réagir rapidement et efficacement face à un délestage électrique (prévu) ou à un blackout inopiné.

Nous avons également travaillé sur le risque nucléaire en collaboration avec la DG Centre de crise et les gouverneurs de Hainaut et de Namur pour le PPUI de l'IRE de Fleurus. Dans ce cadre, une réunion d'information sur le risque nucléaire a été organisée à Villers-la-Ville, commune du Brabant wallon qui pourrait être impactée en cas de situation d'urgence à l'IRE.

### **LE SAVIEZ-VOUS ?**

Les entreprises ou institutions à risque (une entreprise Seveso, une école, un hôpital, un pipe-line...) sont tenues d'élaborer un plan qui leur est propre et qui prévoit des mesures matérielles et organisationnelles d'urgence en vue de :

- Intervenir eux-mêmes sur site et faire face à un évènement ou une situation d'urgence.
- Limiter autant que possible les conséquences néfastes.
- Et, au cas où l'évènement ou la situation d'urgence produit des effets à l'extérieur du site, permettre l'intervention des autorités et services extérieurs.

### *Le Plan particulier d'urgence et d'intervention «terrorisme» (PPUI Terro)*

Pour rappel, l'Arrêté royal du 1er mai 2016 portant fixation du plan d'urgence national relatif à l'approche d'une prise d'otage terroriste ou d'un attentat terroriste dispose, notamment, l'obligation pour les gouverneurs de préparer un PPUI ad-hoc. Elaboré durant le second semestre 2016, le PPUI« terro » du Brabant wallon est un document classifié. L'arrêté ministériel d'approbation a été publié le 20 février 2017.

La pertinence du PPUI « terro » a été testée le 30 novembre 2017. Un exercice de terrain de grande ampleur avait ainsi été organisé simultanément en Brabant wallon et en province de Liège. Cet exercice porté tant par la Direction Générale du centre de crise que par nos services et partenaires, avait fait l'objet de plusieurs débriefings dont les conclusions sont examinées à tous les niveaux. Il s'agit d'améliorer les procédures et d'optimiser les actions de chacun.

En 2018, ce plan particulier a fait l'objet d'un suivi par nos services.

### *Le 112, le 1722 et le 1733 en BW*

Les contraintes budgétaires couplées à l'analyse du nombre d'appels par 24h et à la tendance à avoir des dispatchings couvrant des zones plus importantes notamment afin d'assurer le professionnalisme des calltakers (augmenter les expériences) ont conduit à ce que le projet de centre 112 en Brabant wallon soit abandonné.

Pour des motifs opérationnels, l'entièreté du BW devait être enfin rattachée à un seul CS 100/112. Des contraintes techniques imposaient que la migration se fasse avec le CS 100/112 de Mons. Ce qui a été fait progressivement à partir du 15 juin 2017.

Par ailleurs, le 1733, projet-pilote initié par le SPF de la Santé publique pour réorganiser la garde médicale avec un numéro d'appel unique, progresse en Brabant wallon avec 4 communes qui y sont déjà rattachées (Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize).

Enfin, les campagnes en vue du téléchargement de l'App 112 ont été largement soutenues en Brabant wallon.



En 2018, les centres de secours 112/100 ont laissé la place aux centrales d'urgences 112. Le Brabant wallon dépendant de la CU 112 de Mons, des réunions sont organisées régulièrement avec nos collègues des services du gouverneur de Hainaut, les zones de secours et les représentants de la Santé publique des deux provinces. L'objectif étant d'améliorer sans cesse les façons de travailler.

### *L'Avenir du centre de crise en BW*

Pour rappel, un bâtiment (ancienne Poste à Wavre) avait été acheté par la Régie des bâtiments afin d'accueillir le centre d'appel 112 ainsi que le CIC-101 (centrale d'appel et dispatching des services de police) et le Centre provincial de crise. Celui-ci est actuellement logé dans les combles de l'Hôtel du gouverneur et ne correspond pas aux normes (local trop petit et sans cellules attenantes pour les disciplines).

Compte tenu qu'il n'y aura pas de CS 100/112 en Brabant wallon et que le CIC 101 va déménager vers Nivelles (pour rejoindre les autres services de la police fédérale), il serait dispendieux de mener une rénovation lourde dans un bâtiment trop grand et peu adapté pour y installer le Centre de crise provincial. Aussi, d'autres solutions sont recherchées à Wavre avec la Régie des bâtiments.



## Les nouveaux outils de gestion de crise : Be Alert, ICMS et Blue Light Mobile

En 2017, de nouveaux outils de gestion de crise ont été intégrés. Il s'agit principalement de Be Alert et d' ICMS. En 2018, mon équipe a continué à améliorer ses connaissances et s'est exercée aux outils de gestion de crise. Notons également le développement en continu de l'environnement de travail et des outils informatiques pour une meilleure efficacité au quotidien.



Pour rappel, BE-Alert est le système d'alerte qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Il est complémentaire aux médias (sociaux) et aux messages des services de secours déployés sur le terrain. Il permet une alerte à la population par appel vocal, SMS ou e-mail. Il est recommandé à la population de s'inscrire sur le site BE-Alert afin de pouvoir recevoir une éventuelle alerte même si la personne n'est pas dans la zone impactée. Ce système est complété par SMS-Alert qui permet aux autorités d'adresser un SMS sur tous les GSM (ouverts) d'une zone donnée.

Dans ce contexte, le gouverneur a régulièrement relayé les campagnes et actions du Centre de Crise.



ICMS est une plate-forme web nationale et sécurisée pour la gestion de données et d'informations ainsi que pour la gestion collaborative des situations d'urgence. Au cours de 2017, ICMS a été implanté, le personnel formé et l'on a testé son fonctionnement à l'occasion d'exercices et de situations réelles. Mes services ont pu continuer l'apprentissage et l'amélioration de l'outil en 2018.



Blue Light Mobile résulte d'un partenariat entre la SA ASTRID et la SA Proximus pour mettre à disposition des services de secours et des autorités des cartes SIM permettant la priorité sur tous les réseaux en cas de situation d'urgence. L'intégration de ces cartes a eu lieu en 2018.

## Le projet ANPR #FED#BW

En Brabant wallon, la création d'un réseau de caméras fixes et mobiles de reconnaissance automatique des plaques minéralogiques (ANPR) est portée par les autorités judiciaire, administrative et policière. Outre le réseau « fédéral » ANPR (qui fait partie des mesures prises à la suite des attentats de Paris), il s'agit d'installer ces caméras sur un maximum de points de passage obligés en Brabant wallon. Le Collège provincial a décidé de soutenir les zones de police pour l'acquisition de ce matériel pour autant que les lieux d'implantations soient conformes aux priorités déterminées par le groupe de travail ad-hoc. Un nouveau crédit de 300.000 € au budget 2018 a été réservé pour ce réseau de caméras ANPR.

Les finalités du projet sont à la fois préventives et répressives (recherches, blacklists, etc.) sans compter les aspects statistiques pour la mobilité. Les garanties en matière de vie privée sont assurées par le traitement des données centralisé dans le serveur de la police.

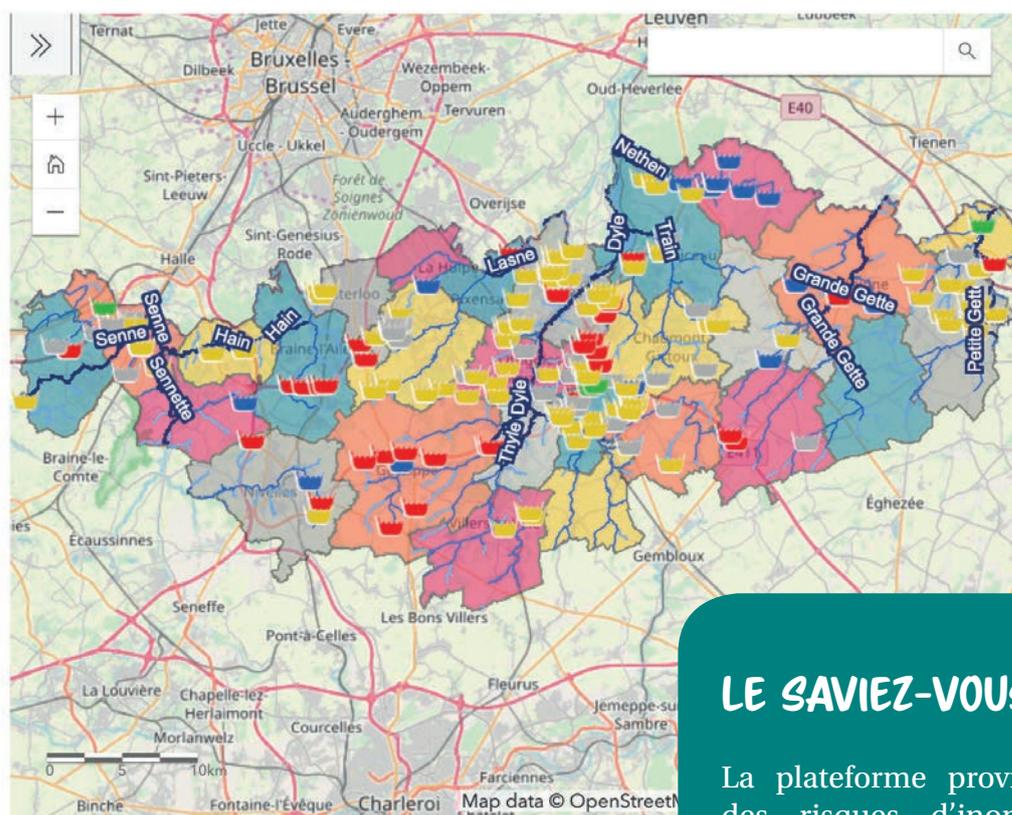
La cartographie des lieux d'implantation et les fiches techniques des caméras prioritaires sont finalisées, sur base des propositions des Chefs de Corps et du groupe de travail. Le marché public fédéral a enfin été attribué et les premières installations ont été réalisées en 2018.

Par ailleurs, le gouverneur fait partie du groupe de travail de la DGO1 (Wallonie) sur le développement de ces caméras ANPR.

## Prévention des inondations #FED#WAL#BW

En 2018, des groupes de travail ont été mis en place pour le suivi en matière de prévention des inondations. Le but étant d'aborder une approche globale tant dans la prévention, dans la planification que dans la gestion de crise.

Grâce à la **cartographie interactive**, localisez les bassins d'orage et retrouvez les gestionnaires des cours d'eau en quelques clics.



[Vue en plein écran](#)

Vous avez connaissance d'un bassin d'orage qui n'est pas repris dans la carte ?  
Adressez-nous un courriel à l'adresse [inondations@brabantwallon.be](mailto:inondations@brabantwallon.be)

Grâce aux **icônes ci-dessous**, accéder rapidement aux informations

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La plateforme provinciale de gestion des risques d'inondations est une véritable base de données et d'échange d'informations sur les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon.

(accès à la plateforme via [www.brabantwallon.be/inondations/](http://www.brabantwallon.be/inondations/))

## 3.2. Les dossiers qui se sont imposés

### *Gestion de crises et ordre public*

Heureusement pour nous tous, le Brabant wallon est relativement épargné d'incidents et de situations d'urgence depuis 2016. Hors exercices, il n'y a pas eu de phase provinciale en 2018. En revanche, les services du gouverneur ont suivi ou appuyé plusieurs situations particulières, par exemple :

- La sécheresse estivale

Considérant les constats établis lors de la réunion de la cellule « sécheresse » du CRC-W (qui estimait que nous demeurions en situation de sécheresse importante impliquant un risque non négligeable de départs d'incendie), un Arrêté a été pris par le Gouverneur a.i. du Brabant wallon le 6 août 2018 relatif aux risques d'incendie liés à la sécheresse. L'Arrêté a été levé le 27 août 2018.

- Les gilets jaunes (suivi)
- Peste porcine (suivi)
- Soutien spécifique lors de problèmes d'eau potable, lors d'un incendie dans une maison de repos, lors de la découverte d'une poudre suspecte,...

### *Cellule d'éducation et de prévention (CEP) #WAL#BW*

**30**   
**unités de mouvement de jeunesse**  
(toutes fédérations confondues)

**ont été équipées de matériel réfléchissant pour leurs déplacements et leur camp d'été**

**3.339**  de **28**   
**rhétoriciens** **écoles secondaires**

**ont été sensibilisés aux dangers de la route et au permis de conduire à travers des séances d'information et des animations**

Avec l'appui de la Wallonie (DGO2 et Agence wallonne pour la sécurité routière) qui finance l'essentiel du projet et de la province, la CEP du BW est devenue opérationnelle fin 2017. Deux formidables policiers sont venus nous renforcer pour la mettre en route et en assurer la gestion. Elle sillonne depuis février 2018 les écoles du Brabant wallon et les événements en lien avec la sécurité routière.

Ses actions visent à sensibiliser les jeunes à l'importance du respect du code de la route et aux dangers qui peuvent résulter de sa méconnaissance ou de comportements à risque.

À ces fins, le service CEP dispose notamment d'une voiture-tonneau. Cet outil didactique est destiné à sensibiliser le grand public aux intérêts que représente le port de la ceinture de sécurité.

Les membres de la Cellule d'Éducation et de Prévention sont également chargés de prodiguer des séances de formation en priorité dans toutes les classes de sixième primaire des écoles qui en font la demande.

Ces séances sont basées sur l'apprentissage de la signalisation routière et le rappel des règles concernant les déplacements sur la voie publique, grâce à l'utilisation d'une piste de circulation avec vélos et go-karts.

En 2018, la cellule d'Éducation et de Prévention a principalement été active dans les écoles secondaires (28) pour sensibiliser les rhétoriciens (3339) à travers des animations axées sur la future utilisation d'un véhicule et les risques liés au partage de la route, sur le permis de conduire, sur la conduite défensive, sur les distances de sécurité, sur le port de la ceinture et sur la conduite sous influence. Elle a également équipé une trentaine d'unités de mouvement de jeunesse (toutes fédérations confondues) de matériel réfléchissant (chasubles, housses de sacs à dos et bracelets rétractables).

Elle a également mené des actions lors d'évènements tels que des festivités familiales (place aux enfants, vacances vivantes, verger en fête,...), en soutien à la police locale (braderies, journées portes ouvertes, journée de la mobilité) ou lors de séances d'information sur le code de la route auprès des seniors.

Afin d'illustrer au mieux ses ateliers de prévention, la CEP s'est également équipée d'un parcours alcool, de documents divers (roll-up, affiches, mémo, PowerPoint) et a créé une page Facebook.

La Cellule d'Éducation et Prévention du Brabant wallon est joignable par courriel [cep@gouverneurbw.be](mailto:cep@gouverneurbw.be) ou par téléphone au **010 88 04 08**.



Sont cités ici pour mémoire quelques chantiers :

- Intégration du dispatching et du 1722 (appels non urgents aux pompiers) en BW
- Prévention de la cybercriminalité
- Relais de campagne de prévention (mamie rusée, vol de vélo, AWSR, ...)
- Exercices
- Formations à la communication en cas de crise et animation d'un réseau de communicants de crise
- Fiches techniques d'intégration de PIU dans le PGUIC
- Plan d'évacuation massive
- Extension du 1733 (appel au médecin de garde)
- Suivi de l'intégration ANPR
- Appui à la « smart police »
- Suivi des projets de prévention inondations
- Projets de prévention en matière de risques quotidiens pour les enfants.

### Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel



Depuis le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD ou GDPR en Anglais) est en vigueur.

Cela signifie concrètement que les citoyens ont de nouveaux droits en matière de gestion de leurs données personnelles et que les entreprises ou encore les pouvoirs publics ont des obligations en matière de protection et d'information de ces données.

Quels sont ces nouveaux droits pour le citoyen ?

- Droit à la rectification
- Droit à l'effacement
- Droit à la limitation de l'utilisation de ses données
- Droit à la portabilité des données

Enfin, le citoyen devra être informé dans les 72h de toute fuite de données ou de tout piratage pouvant concerner ses données.

À cette fin, un nouveau métier a vu le jour : le DPO ou Data Protection Officer, le Délégué à la Protection des Données.

Dans le cadre de ses missions légales et d'intérêt public, les services du gouverneur utilisent des données personnelles. Vous êtes bien sûr en droit de connaître le type et la nature des données éventuellement en notre possession, sauf exceptions légales. Vous pouvez, à tout moment, exercer les droits y afférents en vertu de la réglementation sur la protection des données personnelles. Un formulaire spécifique est à votre disposition sur le site web du Gouverneur du Brabant wallon : <http://www.gouverneurbw.be/contact> .

### 3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité

Le gouverneur préside ou participe à plusieurs instances officielles compétentes en matière de sécurité :

- Cellule provinciale de sécurité (PLANU) : 4 réunions (09/02, 04/05, 14/09, 17/10 (pénuries électriques et suivi peste porcine)) .
- Concertation provinciale de sécurité (Police) : 5 réunions (23/03, 28/03, 08/06, 04/10, 9/11).
- Commission provinciale de prévention de la criminalité : 2 réunions (08/06, 09/11) Voir encadré.
- Task force locale stratégique (suivi radicalisme) : 2 réunions (28/03, 16/10).
- Conseil de la zone de secours : présent à 8 réunions.
- Comité de coordination provincial : aucune réunion sous cette forme ; le comité s'est réuni lors des exercices.
- COAMU BW (Commission de l'aide médicale urgente) : le gouverneur participe à la réunion plénière de la COAMU en début d'année ainsi que, ponctuellement, au bureau de la COAMU, sur invitation et selon les dossiers traités. (28/03)
- Conseil de formation du Brabant wallon ( 2 réunions)
- Conseil fédéral de Police : 5 réunions (15/05, 19/06, 25/09, 23/10, 27/11)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Commissions provinciales de prévention de la criminalité (CPPC) ont été créées en 1985. Celle du Brabant wallon n'avait plus été réunie depuis de nombreuses années. Le gouverneur a pris la décision de réactiver cet organe dont le but est :

- D'étudier et d'évaluer la criminalité dans la province et d'analyser les besoins en matière de prévention.
- De préparer et d'encourager les programmes provinciaux de prévention, dans le cadre de la politique nationale.
- D'établir et d'entretenir les contacts avec les parties intéressées par la prévention.
- D'assister les services de police dans leurs projets de prévention, de les examiner et, en cas de besoin, de les coordonner.
- D'évaluer les projets.

C'est ainsi que la CPPC du Brabant wallon s'est réunie en 2017 en associant Parquet général, Parquet, polices fédérale et locale, SPF intérieur, experts de l'UCL et services du gouverneur. Au cours de cette réunion, un diagnostic des différents phénomènes a été réalisé, de même qu'un inventaire des projets existants en matière de prévention. Des priorités ont été fixées en fonction de l'impact social des phénomènes criminels. Ces priorités ont été traduites en un plan d'actions. L'évaluation des initiatives prises en 2018 sera réalisée en 2019.

Par ailleurs, le gouverneur est membre de droit des commissions de renouvellement ou de désignation des chefs de zone des polices locales. 2 mandats ont fait l'objet d'un renouvellement en 2018.

En outre, il participe de temps à autre – avec le Procureur du Roi - à la concertation mensuelle des services de police du Brabant wallon qui regroupe de manière informelle les 10 chefs de zone ainsi que le Directeur coordinateur administratif, le Directeur judiciaire de la police fédérale et son officier de liaison.

Enfin, le gouverneur et son officier de liaison police tiennent une réunion mensuelle avec le Directeur coordinateur administratif.

### 3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité **#FED#FWB**

Conformément à l'article 611 du Code d'instruction criminelle, le gouverneur a visité les prisons de Nivelles (20/04) et d'Ittre (23/04 et 03/06). Ces visites ont été spécifiquement axées sur l'établissement des Plans internes d'urgence. Un rapport détaillé a été envoyé après chaque visite au Ministre de la Justice.

En 2018, le gouverneur a également visité les IPPJ de Whautier-Braine et de Braine-le-Château (04/06).

#### *Réseau des communicants de crise du BW*

En 2017, j'ai pris l'initiative de mettre en relation les personnes amenées à communiquer en cas de crise en Brabant wallon afin d'échanger sur les bonnes pratiques et avant tout de se connaître en temps de paix pour une communication efficace en situation de crise. En 2018, ce réseau s'est réuni 2 fois (12/06 et 21/09). Les animations portaient principalement sur l'aspect pratique de la communication de crise, les pièges à éviter et les retours d'expérience.

Autres actions :

- Visite de l'ACS La Hulpe (20/06)
- Astrid User Days (Bruxelles - 03/10)
- Exercice interne (05/10 -HDG)
- Réunion de coordination du trafic (AWSR - 16/10)
- 24h vélo (LLN- 24/10)



### 3.5. Aide matérielle aux services de sécurité

Le gouverneur bénéficie de crédits afin de financer des actions en matière de coordination de police et des actions en matière de sécurité et de prévention.

En 2018, ces crédits ont notamment permis d'aider les différents services de sécurité en fournissant :

- Des chasubles pour les différentes disciplines
- Des ceintures pelviennes pour équiper les ambulances
- Achat de matériel informatique pour la Zone de secours
- Kits de premiers secours
- Matériel de sécurité routière avec la CEP pour les mouvements de jeunesse, les enfants,...

# 4. ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, D'APPUI ET DE CONTRÔLE



## 4. ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES, D'APPUI ET DE CONTRÔLE

### 4.1. Instances officielles

Le gouverneur est membre de droit d'une série d'instances à tous niveaux.

Le Collège des gouverneurs vérifie la bonne application des lois linguistiques dans les communes à facilités et se réunit avant la Conférence des gouverneurs. Le gouverneur a participé à l'ensemble des réunions.

La Conférence des gouverneurs réunit les 10 gouverneurs, le Ministre de l'Intérieur ou son cabinet, le SPF Intérieur et les experts et départements nécessaires en fonction des points abordés. Il a participé à l'ensemble des réunions (8). En outre, il a participé à deux réunions des gouverneurs avec le Ministre de la Justice concernant les prisons (prévention de catastrophes, régulation des grèves).

Le Comité stratégique wallon réunit les 5 gouverneurs wallons, le Ministre des Pouvoirs locaux wallon ou son cabinet et les experts et services nécessaires en fonction des points abordés. Il a participé à l'ensemble des réunions (10).

### NOTE CONCERNANT LE COMITÉ STRATÉGIQUE WALLON

Sur proposition des gouverneurs, le Gouvernement a modifié le fonctionnement de cette instance afin d'en améliorer l'efficacité. Dorénavant, un gouverneur préside le Comité stratégique (tour de rôle d'un an par ancienneté), le président propose l'ordre du jour en fonction des demandes des ministres et des gouverneurs et peut inviter les cabinets et les directions concernés par les points. La DGO5 continue d'en assurer le secrétariat. Sauf urgence, chaque point doit faire l'objet d'une note envoyée préalablement aux membres du Comité stratégique.

Le Collège provincial (je participe à la plupart des collèges) et le Conseil provincial<sup>1</sup>.

Il existe aussi dans chaque province un Comité provincial pour la promotion du travail (CPPT) présidé par le gouverneur et dont la mission est de relayer, au niveau local, les actions de la Direction générale Humanisation du travail : <http://www.beswic.be/fr>. Ce comité organise de nombreuses formations et conférences en matière de prévention. Il s'est réuni le 28/2 et le 18/12.

<sup>1</sup> Conformément à l'article L2212-51 § 2, alinéa 2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (en abrégé CDLD), le Gouverneur a pour mission de veiller au respect de la légalité et de la conformité à l'intérêt général des actes du Collège et du Conseil provincial.

En outre, en application de l'article L2212-53 du CDLD,

« sauf dérogation expresse, le Gouverneur est chargé par le Gouvernement de l'exécution, dans la province, des décrets et arrêtés, ainsi que de leurs mesures d'exécution ». Le Gouverneur, en tant que commissaire du Gouvernement wallon, assiste à l'intégralité des délibérations des Conseil et Collège provinciaux. À cet égard, l'article L2212-46 du CDLD prévoit que le Gouverneur assiste au Collège provincial « sans voix consultative ni délibérative. » Concernant la participation du Gouverneur au Conseil provincial, l'article L2212-52 du CDLD précise, par contre, que le Gouverneur « est entendu quand il le demande ; les conseillers peuvent répliquer à cette intervention ; il peut adresser au conseil, qui est tenu d'en délibérer, tel réquisitoire qu'il trouve convenable. ».

## 4.2. Instances informelles

Depuis 2016, la Conférence des Bourgmestres, pilotée par le gouverneur, a fusionné avec le Conseil 27+1. Les points du gouverneur étant la plupart du temps examinés à huis clos. Le gouverneur a participé aux 5 séances (17/01, 14/03, 08/05, 20/06, 12/12) tenues en 2018.

Lors de ces réunions, le gouverneur a abordé les sujets suivants avec les Bourgmestres et le Collège provincial :

- Transfert des services passeports
- Présentation de l'ASBL GIG (gestion cadastrale des cimetières)
- Etat des lieux ANPR
- Amnistie/ période de régularisation des armes
- Partenariat ASTRID et Proximus - Blue light mobile
- Vents forts
- Hydrants-bouches d'incendie
- Chaine d'avertissement des autorités
- Rappel RGPD
- ICMS - sessions de formations et exercices

### NOTE CONCERNANT LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL 27+1

Cette instance permet à la Province :

- De préparer et de suivre le contrat de supracommunalité.
- De contribuer en toute transparence au financement de la zone de secours.
- De mesurer avec précision les attentes des communes en termes d'appui provincial.
- D'aider les communes dans leurs missions de base.
- De renforcer les partenariats supracommunaux.
- De favoriser une approche en termes de meilleures pratiques (via les appels à projets).
- D'intégrer les préoccupations et matières de la compétence du gouverneur dans un contexte plus général de politique provinciale et communale.
- D'aborder les problématiques et phénomènes supracommunaux avec une cohérence qui favorise la solidarité entre les communes.

Ce modèle d'organisation conduit vers un recentrage des matières provinciales et vers un soutien plus fort aux communes et à la supracommunalité.

**Staffs internes** : le gouverneur réunit les responsables de ses services quasiment tous les lundis. Un monitoring des activités et des projets est assuré. De manière exceptionnelle, le staff interne est parfois élargi à tous les membres du personnel.

## Monsieur le Gouverneur, quel est votre rôle lors des élections locales ?



Plus d'infos sur [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)



J'ai effectivement un rôle à jouer pour les élections **communales** et **provinciales**, principalement en 3 temps :

**1** Au mois de **MAI**, je prends un **arrêté de police** destiné aux Bourgmestres et Zones de police concernant l'affichage électoral en vue d'assurer une **campagne paisible** (heures et dates des campagnes d'affichage, respect de l'ordre public, ...).

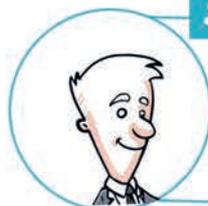
**2**

**ENTRE LE 1<sup>er</sup> AOÛT ET LE 10 SEPTEMBRE** (au plus tard!), je veille à collecter l'ensemble des **registres des électeurs** et des **registres de scrutins**. Une fois la complétude de ces documents vérifiée, ils sont **validés** par mes soins et renvoyés aux administrations communales.

En accord avec les Collèges communaux, je procède à la **numérotation** des bureaux de vote.



**3**



Je m'assure que le nécessaire soit fait auprès des communes pour que l'envoi des **convocations aux électeurs** soit effectué **au plus tard 15 jours avant** les élections.

Pour **2018**, l'accent est mis sur la **neutralité** des bureaux de vote et sur l'**accessibilité aux PMR**. J'ai donc demandé aux Bourgmestres d'en tenir compte pour leur commune et de me tenir informé de la conformité de leurs installations.

Je leur ai également rappelé la possibilité pour les électeurs de se déclarer **donneurs d'organes** en allant voter.



**4**

**APRÈS LE 14 OCTOBRE**, je **valide** les élections communales et je **statue** sur les éventuelles **réclamations** des candidats. Les résultats, tels que proclamés par les bureaux communaux, deviennent **définitifs** 45 jours après le jour des élections.



Lors des élections locales d'octobre 2018, j'ai rappelé aux citoyens la possibilité de se déclarer donneur d'organes et les conditions pour qu'un vote soit valable.

**Élections 2018 : Je me déclare  
donneur d'organes en allant voter !**



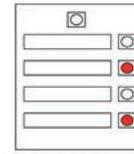
**Mon vote est-il valable ?**

OUI



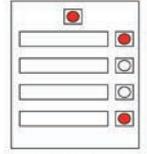
Je vote pour  
une seule liste

OUI



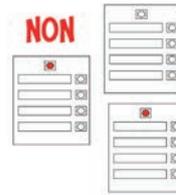
Je vote pour un ou  
des candidat(s)  
d'une seule liste

OUI



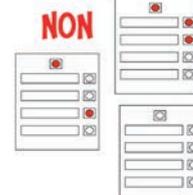
Je vote pour une liste et  
un ou des candidat(s) de  
cette même liste

NON



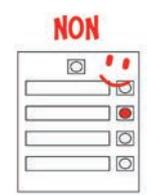
Un vote pour  
plusieurs listes  
n'est pas valable

NON



Un vote pour un ou plusieurs  
candidat(s) de plusieurs  
listes n'est pas valable

NON



Un vote avec un dessin  
ou une annotation n'est  
pas valable



Plus d'infos via le portail des élections :  
[www.elections2018.wallonie.be](http://www.elections2018.wallonie.be)

Plus d'infos sur les élections locales et résultats via le portail des élections :  
[www.electionslocales.wallonie.be](http://www.electionslocales.wallonie.be)

J'ai pu compter sur l'équipe de la DGO5 pour le recomptage des votes pour l'élection communale de Wavre. La proclamation publique de validation des élections pour les 27 communes du BW a eu lieu le 16 novembre en mon hôtel.

#### *Séance d'information à la planification d'urgence pour les élus communaux*

2 séances d'information se sont tenues en 2018 (23/11 à Nivelles et 24/11 à Wavre) à destination des élus communaux pour aborder la planification d'urgence, les missions d'un gouverneur, l'ordre public, la zone de secours,... Ces séances ont également été l'occasion de rappeler les devoirs en matière de planification d'urgence en tant qu'autorité communale ou provinciale.

#### **4.4. Tutelles #WAL**

Le gouverneur exerce plusieurs missions de tutelles, tant pour la Wallonie que pour l'État fédéral.

##### *Tutelle par les services de la DGO5 (Direction générale des Pouvoirs locaux du SPW)*

Les services de la DGO5 (SPW) ont traité pour le gouverneur :

En matière de CPAS :

53 dossiers de marchés publics en tutelle générale ordinaire (64 en 2017, 64 en 2016, 72 en 2015).

3 dossiers de marchés publics ont donné lieu à un arrêté d'annulation. (2 en 2017)

1 dossier disciplinaire. (1 en 2017)

7 dossiers recours / plaintes concernent la matière « fonction publique » (respect de la RGB, prestations réduites pour raisons médicales, mise en disponibilité pour maladie, report des jours de congés annuels, recrutement d'un grade légal), ceux-ci présentent pour la plupart un degré élevé de complexité (5 en 2017, 9 en 2016, 16 en 2015). 4 annulations en 2018.

En matière de fabriques d'églises – cultes :

3 dossiers marchés publics de fabriques d'églises (3 en 2017, 4 en 2016, 3 en 2015).

7 dossiers patrimoines de fabriques d'église - 1 porte sur des ventes de parcelles de terrain, 1 sur la vente publique d'immeuble, 2 portent sur l'achat d'un immeuble, 1 sur une cession de bail à ferme et 2 baux emphytéotiques. (5 en 2017, 10 en 2016, 7 en 2015)

4 dossiers de finances de fabriques d'églises -1 recours contre une réformation par une commune du compte d'un établissement pluricommunal, 3 recours de fabrique suite à 3 avis défavorables communaux (1 approbation du budget et 2 réformations).

## Tutelle par les services du gouverneur (SPF Intérieur) #FED

Au cours de 2018, les services du gouverneur ont traité :

Pour les zones de police, en tutelle spéciale 51 dossiers (53 en 2017) :

**UNE TUTELLE SPÉCIFIQUE** 10 zones de police  51 



10 dossiers budget  
18 dossiers de modifications budgétaires  
2 dossiers de modification de Cadre  
11 dossiers de comptes  
10 dossiers de dotations communales

Pour les zones de police, en tutelle générale : 793 dossiers (655 en 2017).

**UNE TUTELLE GÉNÉRALE** 793 



dont

1 dossier budget  
2 dossiers de modifications budgétaires  
1 dossiers de comptes

1 zone de secours + 1 arrêté sur la répartition des dotations communales

## 4.5. Armes #FED



Période de régularisation des armes (du 01/03/18 au 31/12/18)

Plus de **6000 courriers** ont été adressés aux propriétaires d'armes inscrites dans le Registre Central des Armes n'ayant pas encore fait l'objet d'une régularisation. Nous avons renforcé l'information aux citoyens via des rappels sur les réseaux sociaux et via un onglet dédié à la législation spécifique aux armes sur le site web.

Le service des armes et les zones de police ont eu une charge de travail supplémentaire en raison de cette période de régularisation (et particulièrement en fin d'année), ce qui explique le nombre élevé de demandes introduites qui n'ont pas pu être traitées ou prises en charge en 2018.

## UN SERVICE ARMES

430   
demandes

260   
décisions



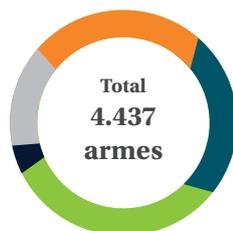
227 acceptations  
13 retraits  
13 dossiers en cours de décision  
6 refus  
1 suspension

Période de régularisation  
(01/03 au 31/12/18)

4.437   
armes

pour 2.169   
personnes qui se sont présentées à  
la zone de police pour régulariser  
une ou plusieurs armes

1.290 armes abandonnées  
1.147 armes pour lesquelles un modèle 4 a été demandé  
1.023 armes ayant fait l'objet d'une cession  
916 armes régularisées sur un modèle 9 (chasse ou tir sportif)  
61 armes neutralisées



+ 167 déclarations de perte d'arme(s) à la zone de police  
concernant 196 armes au total.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La carte européenne est une sorte de passeport pour les armes à feu. Elle permet d'informer les autorités des autres pays de l'Union européenne dans lesquels se rend un particulier de la légalité de sa détention d'armes. La carte européenne est principalement destinée aux chasseurs, aux tireurs sportifs et aux collectionneurs. Alors, si vous envisagez de voyager en Europe, pensez à demander votre carte européenne.

## 4.6. Receveurs régionaux #WAL

Les receveurs régionaux sont nommés par le gouverneur et exercent leurs attributions sous son autorité ou celle du commissaire d'arrondissement (CDLD Art. L1124-23 et suivants). Le commissaire d'arrondissement gère au quotidien cette matière que le gouverneur lui délègue.

Pour rappel, le Brabant wallon compte deux receveurs régionaux :

- Mme Sophie Michel dont le ressort est composé de la Commune et du CPAS d'Incourt et du CPAS de Ramillies.
- M. Stéphan Godart dont le ressort est composé de la Commune et du CPAS de Hélécinne et de la Commune de Ramillies.

En 2018, il a été procédé par le commissaire d'arrondissement au contrôle<sup>1</sup> des encaisses de ces entités pour les 1er, 2ème et 3ème trimestres de l'année 2018 ainsi que la clôture de l'exercice 2017 et le contrôle de son 4ème et dernier trimestre. Le suivi des frais des receveurs a aussi été réalisé (frais de séjour, parcours et équipements divers).

<sup>1</sup> CDLD Art. L1124-49. §2. Au moins une fois par trimestre, l'encaisse du receveur régional est vérifiée par le gouverneur ; il établit un procès-verbal de la vérification, qui mentionne ses observations, ainsi que celles formulées par le receveur, et est signé par l'un et l'autre ; le gouverneur donne connaissance de ce procès-verbal au conseil communal. Il est procédé simultanément à la vérification des encaisses du receveur régional pour toutes les communes de son ressort, ainsi que des autres encaisses publiques dont il aurait la charge. Le receveur régional signale immédiatement au gouverneur et au collègue communal tout déficit résultant d'un vol ou d'une perte ; le gouverneur procède aussitôt à la vérification de l'encaisse conformément aux alinéas 1er et 2 ; le procès-verbal de la vérification est complété par l'exposé des circonstances et des mesures de conservation prises par le receveur. (...).

#### 4.7. Passeports #FED

Depuis le 1er janvier 2018, la délivrance des passeports aux Belges (établis à l'étranger) et des titres de voyage aux réfugiés, apatrides et étrangers se fait via les communes. À la demande du SPF Affaires étrangères, les services des gouverneurs ont assuré une fonction de « back-up » les 6 premiers mois de l'année.

#### 4.8. Explosifs #FED

En matière d'explosifs, le gouverneur tire l'essentiel de ses compétences de la Loi du 28 mai 1956 relative aux substances et mélanges explosibles et de l'arrêté royal du 23 septembre 1958 portant règlement général sur la fabrication, l'emmagasiner, la détention, le débit, le transport et l'emploi des produits explosifs (ainsi que de divers arrêtés royaux modificatifs et arrêtés ministériels d'application ou de dérogation).

En 2018, nous avons traité :

- pour les dépôts permanents de **moins de 2,5 kg** (pour la recharge de munitions): 0 nouvelle demande et 1 nouvel arrêté.
- pour les dépôts permanents de **plus de 2,5 kg** : 0 nouvelle demande et 2 dépôts temporaires (pour des reconstitutions historiques).

#### 4.9. Rayonnements ionisants #FED

En matière de rayonnements ionisants, le gouverneur tire ses compétences de l'Arrêté royal du 20 juillet 2001. En 2018, 2 dossiers classe II, 34 dossiers classe III et 2 cessations d'activités ont été traités.

#### 4.10. Gardes champêtre et particuliers #FED

Les gardes champêtres particuliers désignés par des particuliers ou des institutions publiques pour surveiller leurs propriétés, terrains de chasse ou de pêche, domaines, bâtiments ou installations doivent être agréés par le gouverneur (article 61 du code rural). Cet agrément repose notamment sur le suivi de formations.

En 2018, nous n'avons procédé à aucun renouvellement d'agrément.

#### 4.11. Architectes #WAL



**autorisation ont été délivrées à des particuliers les autorisant à signer eux-mêmes les plans de construction de leur habitation et d'assurer le suivi des travaux sans faire appel au concours d'un architecte** (loi du 20 février 1939)

#### 4.12. Officines pharmaceutiques #FED

L'arrêté royal du 25 septembre 1974 concernant l'ouverture, le transfert et la fusion d'officines pharmaceutiques ouvertes au public prévoit qu'avant de soumettre le dossier de demande d'autorisation à l'examen de la Commission d'Implantation, l'avis du gouverneur de province est recueilli. En 2018, aucun avis n'a été rendu.

#### 4.13. Rallyes et courses cyclistes #FED

Lorsque qu'un rallye ou une course cycliste de grande ampleur traverse plusieurs communes de sa province, le gouverneur intervient en organisant des réunions provinciales de coordination qui poursuivent un objectif identique à celles qui se tiennent en marge des rallyes automobiles. Il s'assure de la cohérence des dispositifs de sécurité mis en place au niveau local permettant d'assurer le bon déroulement de la course et visant à garantir la sécurité, tant interne qu'externe, de l'évènement.

## 4.14. Funérailles et sépultures #WAL

Le gouverneur intervient dans la matière des funérailles et sépultures en veillant à ce que les différentes administrations se coordonnent notamment lors de la création, de l'extension ou de la réaffectation de cimetières.

En 2018 :

- Introduction d'une demande d'avis relatif au projet d'extension du cimetière de Ramillies-Village.
- Poursuite du suivi du dossier de réhabilitation de l'ancien cimetière de Genval.
- Introduction d'une demande d'avis relatif au projet d'extension du cimetière de Nodebais.

## 4.15. Titres royaux #FED

Le gouverneur remet les titres royaux au nom de Sa Majesté le Roi.

En 2018, j'ai été remettre 2 Titres de « société royale » à :

- Syndicat d'initiative de Waterloo (30/04)
- Les cordeliers de Saint-Vincent (07/07)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Si votre association, votre société ou votre club sportif désire obtenir le titre de « société royale » il lui faudra tout d'abord avoir un minimum de 50 ans d'existence. Ensuite, il vous faudra constituer un dossier comprenant :

- Une copie des statuts ainsi que les objectifs et les projets d'avenir.
- Le nombre de membres et de sympathisants.
- Un organigramme, une présentation de la structure de l'association ainsi que les coordonnées du conseil d'administration.
- Les rapports d'activités et les bilans des cinq dernières années.
- Les coordonnées du président de l'organisme auquel l'association appartient éventuellement.

## 4.16. Vérification de la caisse provinciale #WAL

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pu vérifier la caisse provinciale avant le 31 décembre 2018. Le report s'explique par les difficultés rencontrées par le Directeur financier dans la mise en œuvre de l'application SAP ainsi que d'une surcharge de travail qui en découlait. Le contrôle s'est ainsi effectué le 11 février 2019. Plusieurs points ont pu être abordés, outre la difficulté de mise en œuvre du programme SAP. Un point d'attention particulier a été porté sur l'importance de la prévention des escroqueries financières et de la mise en place d'outils efficaces en la matière.

## 4.17. Demandes diverses et relais vers d'autres services<sup>1</sup> #FED#BW#WAL

### *Plaintes et dénonciations*

Le gouverneur est amené à traiter des plaintes et demandes diverses d'habitants du Brabant wallon, comme des dénonciations en matière d'urbanisme, des conséquences de litiges privés, des demandes d'emploi (interpellations auprès des communes, renvois vers les services provinciaux ou régionaux selon les cas, etc.).

### *Traductions officielles*

Le gouverneur en vertu de la loi du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative, effectue régulièrement la traduction en français des documents (actes) rédigés en néerlandais par un service local ou régional de la région linguistique flamande. En 2018, 7 actes de divorce et 9 actes de naissance ont été traduits.

## 4.18. Suivi des lettres de missions #WAL

Une lettre de mission<sup>2</sup> du Gouvernement wallon du 29 octobre 2015 a été adressée au gouverneur en date du 23 novembre 2015.

Les missions dont le gouvernement charge le gouverneur sont les suivantes :

- S'assurer du respect de l'article L2233-5 du CDLD. Cet article dispose que: « Le solde de vingt pourcent du Fonds des provinces est liquidé au plus tard le 31 décembre de chaque exercice à condition qu'un contrat de supracommunalité soit signé entre chaque province et les communes concernées stipulant d'une part que chaque province affecte minimum dix pour cent du fonds des provinces à la prise en charge des dépenses nouvelles financées par les communes suite à la mise en place des zones de secours et que, d'autre part, chaque province mobilise, au plus tard en 2018, dix pour cent du fonds à des actions additionnelles de supracommunalité. Le gouverneur doit informer le Gouvernement wallon de l'état d'avancement en Brabant wallon des travaux.
- Veiller à ce que les travaux nécessaires en vue de mener une rationalisation des structures paraprovinciales soient bien menés ainsi que, le cas échéant, formuler des propositions en la matière. En informer le Gouvernement wallon annuellement.
- Réaliser un rapport d'avis annuel sur le financement provincial de la supracommunalité et sa mise en œuvre sur le terrain.

<sup>1</sup> Il y a encore la gestion des dossiers « Calamités », transférée à la Région mais où le Gouverneur n'intervient plus qu'en fin de procédure.

<sup>2</sup> Qui était accompagnée de la Circulaire du 16 novembre 2015 du Ministre P. Furlan relative à l'information et à la fonction des gouverneurs de province.

## Supracommunalité

Depuis sa création, la Province du Brabant wallon s'est toujours efforcée d'être un partenaire efficace au bénéfice des communes et des citoyens, notamment par la mutualisation efficace des moyens à disposition. En BW, la supracommunalité repose principalement sur deux outils essentiels :

- Un outil de concertation permanent provincial : Le conseil 27+1
- Un mécanisme de financement spécifique des actions de supracommunalité au bénéfice des communes

### • Le Conseil 27+1

Le 27+1 regroupe :

- le Collège provincial,
- les 27 bourgmestres (ou leurs représentants),
- Un observateur de chaque groupe politique représenté au Conseil provincial
- Le gouverneur

Le Conseil 27+1 permet :

- De préparer et de suivre le contrat de supracommunalité
- De contribuer en toute transparence au financement de la Zone de secours
- De mesurer avec précision les attentes des communes en termes d'appui provincial
- D'aider les communes dans leurs missions de base
- De renforcer les partenariats supracommunaux
- De favoriser une approche en termes de meilleures pratiques (via les appels à projets)
- D'intégrer les préoccupations et matières de la compétence du gouverneur dans un contexte plus général de politique provinciale et communale
- D'aborder les problématiques et phénomènes supracommunaux avec une cohérence qui favorise la solidarité entre les communes.

Ce modèle d'organisation conduit vers un recentrage des matières provinciales et vers un soutien plus fort aux communes et à la supracommunalité.

### • Le financement de la supracommunalité

L'article 2233-5 de Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD) stipule que « chaque province affecte et verse aux communes, dans le courant de l'exercice concerné, un montant d'au minimum dix pour cent du fonds des provinces à la prise en charge des dépenses nouvelles financées par les communes suite à la mise en place des zones de secours et que, d'autre part, chaque province mobilise, au plus tard en 2018, dix pour cent du fonds à des actions additionnelles de supracommunalité. »

Ces obligations et la méthodologie qui en découle ont été inscrites en 2013 dans un contrat de supracommunalité entre la Province du BW et les communes. Le BW travaille sur base de mécanismes d'appels à projets instaurant des critères objectifs, récurrents et non discriminants pour soutenir des projets de toutes les communes de son territoire.

### • Concrètement, qu'est-ce que cela signifie en BW ?

Il s'agit d'un montant de 9.586.000 euros qui est dévolu à la supracommunalité et est réparti comme suit :

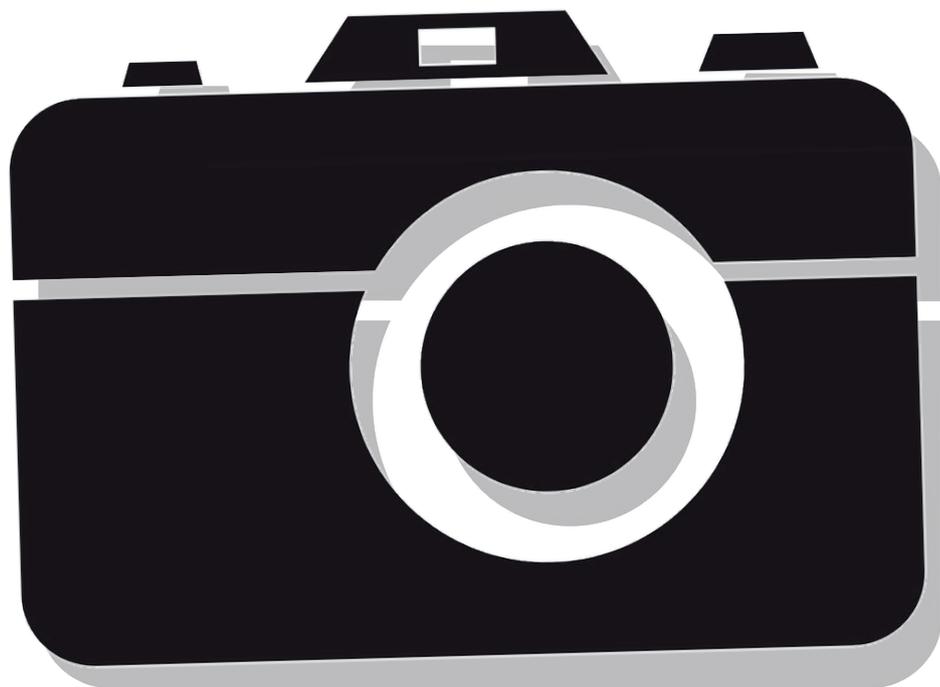
- 3.140.000 euros pour le financement des dépenses nouvelles à charge des communes pour la Zone de secours.
- 6.445.000 euros pour le financement des dépenses additionnelles de surpacommunalité.

Si l'on ajoute les actions hors contrat telles que la valorisation des véhicules et matériels de l'ancienne RPA ou encore les formations dispensées aux pompiers, c'est près de 12.500.000 € qui sont investis par la Province en la matière.

- **Quel est le rôle du gouverneur dans tout cela ?**

Depuis 2015, le gouverneur informe chaque année le Ministre wallon des Pouvoirs Locaux de la bonne exécution du contrat de supracommunalité. Pour ce faire, il examine le respect des mécanismes de supracommunalité prévus dans le mode d'octroi de la dotation « fonds des provinces ».

# 5. ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION, DE RÉSEAU ET DE PARTENARIAT



## 5. ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION, DE RÉSEAUX ET DE PARTENARIATS

### 5.1. Visites de terrain **#WAL#BW#FED**

#### *La Défense*

La coopération avec la Défense repose avant tout sur le contact permanent (en cellule de sécurité, en comité de coordination, lors de cérémonies patriotiques, pour des opérations de solidarité ou de devoir de mémoire, etc.) avec le Commandant militaire de Province et son équipe.

Le partenariat avec la Défense est essentiel en temps de paix comme de crise, non seulement pour s'assurer de la défense du territoire et de l'aide à la Nation que peut apporter la Défense, mais aussi et surtout par le professionnalisme et l'engagement dont font preuve les militaires du BW.

C'est pourquoi plusieurs gouverneurs et moi-même nous inquiétons des réformes en cours au sein de la Défense qui sont susceptibles de diminuer significativement les capacités. La diminution du nombre d'officiers disponibles, formés à la gestion des situations d'urgence et familiarisés au fonctionnement avec l'ensemble des disciplines partenaires risque de nuire fortement à l'efficacité de la cellule de crise (Comité de coordination, dans notre jargon).

Au-delà de cet aspect, réduire les équipes militaires provinciales a aussi un effet sur la proximité indispensable entre l'armée et la population. Or, cette proximité contribue au succès du recrutement dont on connaît pourtant les difficultés actuelles.

Dans ce contexte, nous avons organisé la mise à l'honneur des vétérans brabançons, c'est-à-dire les 252 militaires brabançons qui ont contribué au bon déroulement d'opérations menées en soutien à l'étranger ou sur le territoire national au cours de l'année 2017. En plus des missions en Afghanistan, en Irak, au Mali, au Congo et en Lituanie des années précédentes, ils ont aussi appuyé les forces de police belges pour pallier au sentiment d'insécurité qui a suivi les attentats. Grâce à ces opérations à l'étranger, les détachements belges apportent leur soutien via - entre autres - des formations, des entraînements, des conseils, de la surveillance, de l'accompagnement et du suivi, de la logistique, de la construction d'infrastructures (écoles, polycliniques,...) et via l'apport de connaissances (droits de l'Homme, droit international humanitaire et de la protection des civils).

Cette cérémonie, co-organisée avec l'équipe du Commandement militaire de la Province, s'est tenue le 19/10 au Château de La Hulpe.



Par ailleurs, il faut souligner les activités communes en matière de devoir de mémoire : participation à des cérémonies en hommage aux victimes des guerres ou le programme «Guerres d’hier, engagements d’aujourd’hui» (GHEA, 24/04) impliquant les élèves de rhétos de plusieurs écoles dans la production d’œuvres qui évoquent cette thématique. Sans compter les activités en matière de solidarité . Il en est de même avec l’organisation du Easy Biker Day (3/6) au profit du Foyer Cornet (pour des personnes handicapées) à Braine-l’Alleud.

### *70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (01/12)*

Remise du prix du Gouverneur dans le cadre de la journée de clôture de la campagne pour les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme au Palais des Académies où plusieurs écoles du Brabant wallon ont été mises à l’honneur. Cette campagne a été menée par l’Association pour les Nations Unies (APNU) de Belgique. Les lauréats brabançons (Athénée Royal de Rixensart et AMO Carrefour J de Chastre) ont par ailleurs été conviés en mon hôtel pour échanger sur leurs réalisations et sur les droits fondamentaux en janvier 2019.



### *Les Entreprises*

L’une des missions du gouverneur consiste notamment à se faire l’ambassadeur de sa province en ce compris de ses fleurons économiques. Nombreuses entreprises du Brabant wallon sont des leaders européens et mondiaux dans leurs domaines respectifs orientant ainsi l’économie du Brabant wallon vers l’international.

Le Brabant wallon est l’une des régions les plus dynamiques et attractives d’Europe. Afin de mieux appréhender nos atouts et affiner mes connaissances en la matière, je vais donc régulièrement à la rencontre des entreprises.

En 2018, j’ai ainsi pu par exemple visiter :

- Roman País à Nivelles (21/02)
- Thales à Tubize (9/03)
- Musée L de Louvain-la-Neuve (13/03)
- High Security à Walhain (30/03)



## Festival musical du Brabant wallon

Le Festival musical du Brabant wallon a connu en 2017 un beau succès en termes de fréquentation mais celui-ci reposait trop sur la qualité de nos partenaires. Dès lors, considérant les demandes du Festival de Wallonie (structure faîtière du festival brabançon), une réflexion a été lancée afin d'intégrer le Festival dans le travail d'un autre opérateur culturel. Ce chantier a abouti à une réforme en 2018 et l'organisation du Festival a été transmise à Musiq3.



## BALTIQUE

LE CLASSIQUE  
PRÈS DE CHEZ  
VOUS !

du 23.9

au 19.10

2018

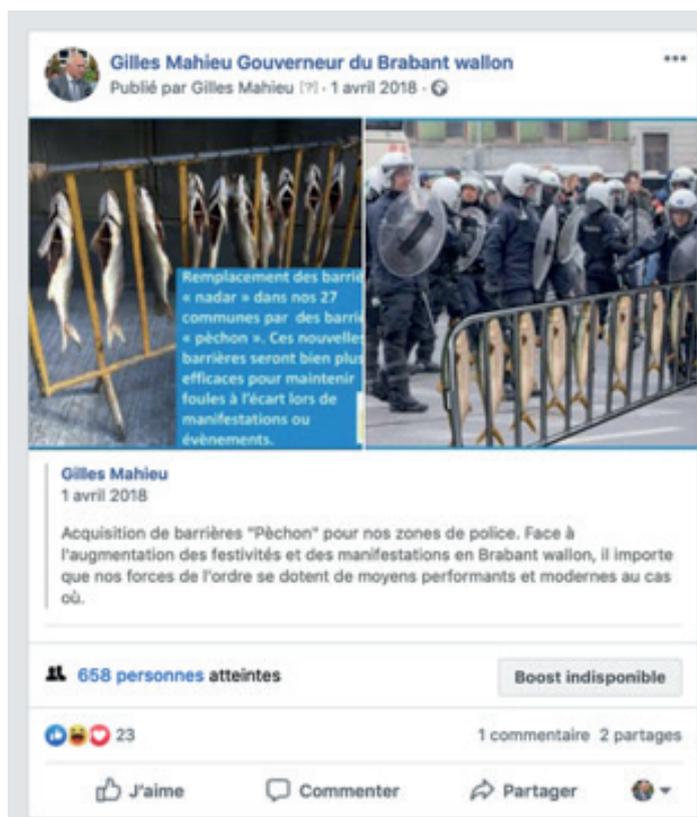
11 CONCERTS  
10 LIEUX  
100 ARTISTES

LA HULPE • WAVRE • NIVELLES • WATERLOO •  
LOUVAIN-LA-NEUVE • TOURINNES-LA-GROSSE  
PERWEZ • COURT-SAINT-ETIENNE •  
OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE • BRAINE-L'ALBAIGNOISE

## Situation des infrastructures judiciaires à Nivelles

À la demande des autorités judiciaires, j'ai organisé plusieurs réunions entre ces autorités, le Bourgmestre de Nivelles, le SPF Justice et la Régie des bâtiments afin de soutenir la construction d'un nouveau bâtiment, à côté du Palais de Justice de la rue Clarisse, pour héberger le tribunal de 1ère Instance actuellement logé dans le Palais de Justice de la Place Albert 1er dans des conditions qui nuisent à l'exercice serein de la Justice. Le dossier a pris un nouveau retard en raison de différents changements de normes (mètres par employé, sécurité, etc.) et ces réunions se poursuivront en 2019 afin d'aboutir le plus vite possible.

## Poisson d'avril



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Rien n'interdit à un gouverneur de tenter de contribuer au succès du 1er avril: «Acquisition de barrières « Péchon » pour nos zones de police. Face à l'augmentation des festivités et des manifestations en Brabant wallon, il importe que nos forces de l'ordre se dotent de moyens performants et modernes au cas où. »

## 5.2. Relations internationales et diplomatie

Les deux priorités du gouverneur en matière de relations internationales portent sur ses compétences en matière de sécurité et sur l'utilisation de ses fonctions diplomatique et de représentation pour soutenir l'économie du Brabant wallon et en faire la promotion.

### *Activités de relations diplomatiques et internationales*

En 2018, j'ai participé au 69ème anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine (25/09) et j'ai eu l'honneur d'accueillir en Brabant wallon des invités de prestige.

#### **Visite d'État du Président français (20/11)**

Le Président de la République française, Monsieur Emmanuel Macron, a participé à un débat avec les étudiants de Louvain-la-Neuve autour du thème de l'Europe, suivi d'un déjeuner en présence des Souverains au Musée L. Un véritable moment privilégié pour présenter les richesses culturelles, sociales, scientifiques et économiques du Brabant wallon.



#### **Visite royale en BW (11/12)**

Nos Souverains ont pu découvrir le temps d'une journée quelques succés stories brabançonnnes wallonnes avec la découverte de la startup Odo (Ramillies), du Verger de la Chise (Piétrebaïs) et de l'asbl Le Crabe (Jodoigne). D'autres talents du Brabant wallon ont été présentés au Roi et à la Reine, après un bain de foule à Jodoigne, lors de discussions conviviales autour de la culture, du sport, des actions sociales, de l'innovation, de la météo marine, du design textile et de la manutention.



## *Missions à l'étranger*

- Participation au Colloque de l'EENA - European Emergency Number Association (Ljubiana - 25 au 28/4) : interventions dans le cadre du recours aux médias sociaux en gestion d'urgence (#MSGU), rencontre avec des développeurs d'applications, nombreuses conférences sur la gestion des situations d'urgence.
- Preventica Lyon (29/05 au 01/06) : sécurité et prévention - intervention sur les modes de concertation police et sécurité en Belgique
- Media4sec à Riga (15/10) : Gestion des médias sociaux face à la criminalité
- Barcelona Smart Cities (14/11)
- APREF à Abidjan (5-9/12) : Association de préfets et représentants de l'État - intervention sur le thème des rôles du préfet/gouverneur dans la gestion de catastrophes.

## *Visites de courtoisie d'ambassadeurs*

À leur demande, le gouverneur reçoit (généralement en son Hôtel) les ambassadeurs accrédités auprès du Royaume de Belgique. Ces visites dites de « courtoisie » ont de multiples objectifs, parmi lesquels nous distinguons en particulier :

- Présenter les nombreux atouts que représente le Brabant wallon sur les plans économique, universitaire et culturel.
- Approfondir ou développer des échanges bilatéraux.
- Rappeler les compétences propres du gouverneur en planification d'urgence, notamment afin de souligner son rôle de SPOC (Single point of contact) en cas de crise qui impliquerait des ressortissants étrangers.

J'associe systématiquement à ces visites : le Collège provincial, l'AWEX (centre du Brabant wallon), l'intercommunale du Brabant wallon (inbw) et la Chambre de Commerce et d'industrie du Brabant wallon (CCIBW).

En 2018, ont été reçus :

SE Monsieur Christian Meuwly, Ambassadeur de Suisse (02/02)

SE Madame Maya Nikolova Dobрева, Ambassadeur de Bulgarie (22/05)

SE Monsieur Toomas Tirs, Ambassadeur d'Estonie (19/11)

J'ai également reçu la visite de l'Ambassadeur du Vietnam à Genval (19/04).



### 5.3. Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques

Le devoir d'Histoire comme le devoir de mémoire passent aussi par le maintien de cérémonies qui insistent sur la mémoire des faits qui ont conduit à la Shoah, à quantités de massacres, de morts et d'injustices liés aux guerres ou au terrorisme. Aussi, je participe régulièrement à ce type de manifestation :

- Projet relatif aux sépultures rapatriées de la Première Guerre Mondiale (22/03 et 03/05)
- Jury GHEA (24/04)
- War Heritage Institute (Bruxelles – 02/05)
- Cérémonie : Journée du prisonnier de Guerre (Wavre – 08/05)
- Commémoration à la nécropole militaire de Chastre (13/05)
- Cérémonie d'hommage solennel à Rebecq (23/05)
- Hommage aux aviateurs à Corbais (Mont-Saint-Guibert – 25/10)
- Hommage du Gouvernement wallon : Centenaire de l'Armistice (Grâce-Hollogne – 06/11)
- Commémoration du 100e anniversaire de l'Armistice (tombe du soldat inconnu – Bruxelles – 11/11)
- Fête de la Dynastie (15/11)



### 5.4. Réceptions et relations publiques

#### *Réceptions organisées par le gouverneur*

- Mercuriale au Domaine provincial d'Hélécine (11/01) « Territoire(s) ». La Mercuriale 2018 portait sur les richesses territoriales propres aux communes brabançonnaises, sur la cohérence territoriale et l'avenir des provinces. (Retrouvez le texte intégral via : [http://gouverneurbw.be/sites/default/files/uploads/gouverneur\\_du\\_brabant\\_wallon\\_-\\_voeux\\_mercuriale\\_2018.pdf](http://gouverneurbw.be/sites/default/files/uploads/gouverneur_du_brabant_wallon_-_voeux_mercuriale_2018.pdf) )
- Repas des chefs de corps et responsables des services de sécurité et d'intervention (22/02)
- Remise de décoration civique pour acte de bravoure (S. Dekeyser – Waterloo – 30/04)
- Réception du personnel opérationnel de la Défense en BW (22/05)
- Représentation théâtrale « Lettre à Nour » au sein des prisons de Nivelles et d'Ittre (22/04 et 03/06)



## *Famille royale*

En tant que gouverneur, j'accueille et accompagne les membres de la Famille royale lorsqu'ils sont en visite officielle dans la province. Ce fut le cas pour :



- Accueil de SAR le Prince Laurent et la Princesse Claire à l'occasion des 40 ans de l'asbl L'Églantier à Braine-L'Alleud (21/03)
- Accueil de SM la Reine Mathilde à l'occasion des 20 ans de Child Focus à Genval (29/03)
- Accueil de SM le Roi Philippe à l'occasion de Be Scout à Louvain-la-Neuve (21/04)
- Remise des Prix du Concours Reine Élisabeth par SM la Reine Mathilde à la Chapelle Musicale Reine Élisabeth (15/05)
- Visite d'État du Président de la République française, E. Macron à Louvain-la-Neuve (20/11)
- Visite royale en Brabant wallon (11/12)

Par ailleurs, j'ai eu l'honneur d'assister à :

- Vœux de Sa Majesté le Roi et du Premier Ministre au Palais de Bruxelles (18/1).
- Déjeuner au Palais royal (17/04)
- Visite des Commissaires du Roi des Pays-Bas (04/07)
- Fête nationale (21/07)
- Gala de la visite d'État du Président de la République française, E. Macron (19/11)
- Concert au Palais royal (09/11 et 19/12)

## *Confréries*

J'ai eu le plaisir de décerner une Orchidée du Brabant wallon 2018 à la Confrérie del Tarte Al Djote à l'occasion de la cérémonie des Orchidées du BW qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Wavre le 21/09. J'ai également pris part au XXVe Chapitre de la confrérie de Jean de Nivelles le 20/10.

## *Inaugurations, animations économiques et culturelles, cérémonies et réceptions*

L'appui à l'économie prend différentes formes notamment par des mises en contact, la promotion et ma participation à de multiples activités d'animation économique d'initiative publique ou privée. Je fréquente par ailleurs régulièrement les cercles d'affaires actifs en Brabant wallon.

Cela étant, je me rends avec plaisir à de nombreuses autres manifestations à caractère social, culturel, festif, académique, protocolaire ou scientifiques.

J'ai par exemple participé aux manifestations suivantes :

- Réceptions de Nouvel An de la zone de secours (09/01), du personnel provincial (12/1), du Gouvernement wallon (12/01), de la Chambre de Commerce et d'Industrie du BW (CCIBW - 15/1), du Cercle du Lac (18/01), Vœux du Commandant militaire de Province (19/1), Vœux du Tribunal de Nivelles (19/01), réception du Nouvel An de mon collègue Hervé Jamar (30/01)
- Cérémonie de remise de décoration aux gouverneurs et gouverneurs honoraires (Jambes - 25/01)
- Visite du CPAS de Genappe (31/01)
- 10 ans du Celyadb (Axis Parc de Mont-Saint-Guibert - 31/01)
- 15 ans de l'asbl Private Security Association (Bruxelles - 02/02)
- UCL : Doctorats honoris causa (LLn - 05/02)
- Djote (Waux-Hall de Nivelles - 06/02)
- Salon des Mandataires (08/02)
- Inauguration de la maison de repos La Closière (Wavre - 22/02)

- Inauguration UE-China Light Bridge (Bruxelles – 22/02)
- Brunch d'inauguration du Salon Arti'BW (Hélécine – 03/03)
- 5ème édition de la remise du prix de l'Organisation publique de l'année (Bruxelles – 06/03)
- 90 ans de l'unité Saint-Martin (Orp – 17/03)
- Incredible Oasis Ouverture (LLn- 21/03)
- Inbw : nettoyage du site Peugeot de Nivelles (23/03)
- Carnaval de Genappe (25/03)
- Africa Business Week (Genval – 27/03)
- Soirée Télévie (Vilvoorde – 21/04)
- BW en fête (22/04)
- Réception jeune barreau – séance solennelle de Rentrée (Palais de Justice de Nivelles – 04/05)
- Inauguration du nouveau bâtiment du CPAS de Villers-la-Ville (09/05)
- Lancement du partenariat TV Com et Vivacité Bw (16/05)
- Foire agricole de Nivelles (21/05)
- Business Race CCIBW (Beauvechain – 28/05)
- Cocktail d'été de la Chambre du Commerce Suisse (La Hulpe – 05/06)
- Assemblée générale statutaire CCI (Lasne – 11/06)
- Journée de cohésion du personnel avec l'équipe du Commandement militaire de la Province (15/06)
- 20ème anniversaire de Musica Mundi (Bruxelles – 18/06)
- Inauguration du Lac du Paradis à Braine-L'Alleud (29/06)
- Inauguration de la première phase du quartier Champ-Sainte-Anne à Wavre (06/07)
- Lancement du Festival Musical du Brabant wallon et conférence de presse (11/09)
- Forum économique Cercle du Lac (LLn- 20/09)
- Cérémonie d'inauguration officielle de l'école Musica Mundi (Waterloo – 01/10)
- 17ème rencontre des Entreprises du BW (18/10)
- Justine for Kids (Palais de Plume à Ittre – 19/10)
- Inauguration du cercle de Wallonie Bw au Golf Club des 7 fontaines (22/10)
- Cérémonie de remise de Prix Fonds Baillet-Latour (Mont-Saint-Guibert – 24/10)
- Grand cocktail annuel des entreprises (Braine-L'Alleud – 25/10)
- Installation du conseil provincial (26/10)
- Concert militaire : « 100 ans de Musique » à La Hulpe (08/11)
- Aqua For Life (20/11)
- Domino For Life (inbw)
- Gala Viva For Life (Hélécine – 23/11)
- Commission d'acquisition des œuvres d'art de la Province (Wavre – 28/11)
- APNU- 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (Bruxelles – 01/12)



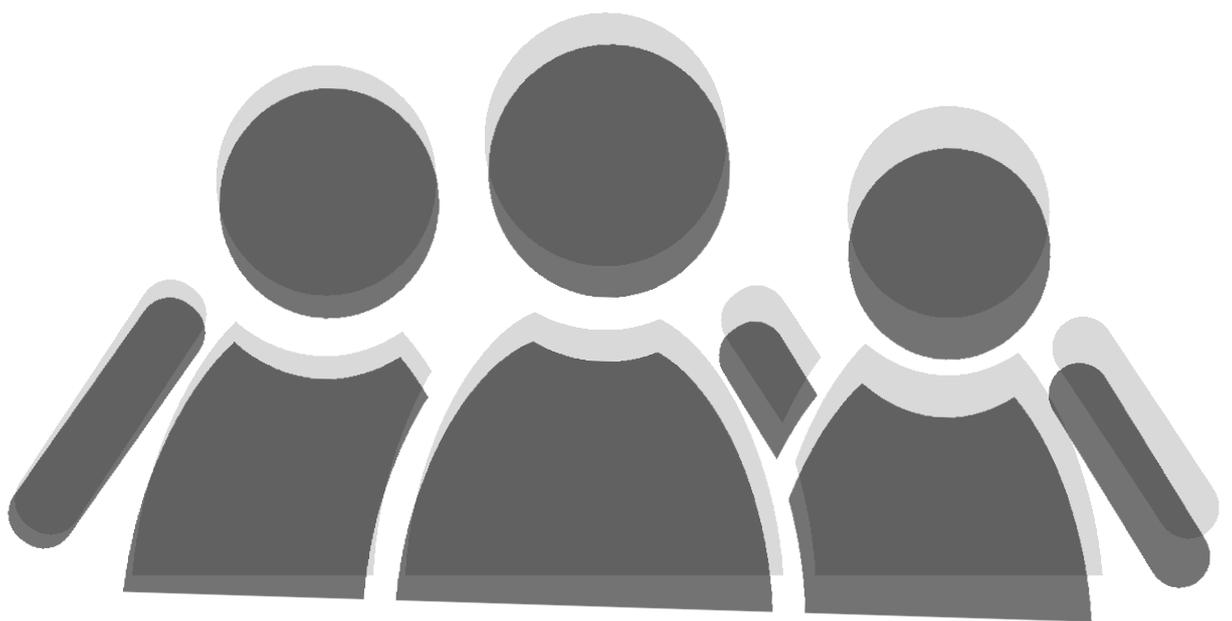
## 5.5. Colloques et conférences

J'ai participé aux colloques et conférences suivantes, la plupart du temps comme intervenant :

- Journée d'étude sur la cybercriminalité (20/02)
- Journée d'étude nationale du Circle of Police Leadership : « Faut-il avoir peur de la sécurité privée ? » (23/02)
- Conférence de Nicolas Vanderbiest et de C. Chapel (14/03)
- Conférence de l'Alliance Centre BW : « L'art et le monde économique » (14/03)
- Conférence à la Tribune du Grand Liège (20/03)
- ING : conférence sur le rôle du gouverneur (wavre - 22/03)
- Séance d'information à destination des villes et communes du BW : élections 2018 (17/04)
- Formation aux communicants de crise du BW (12/06)
- Journée d'étude sur les Partenariats Locaux de Prévention (19/06)
- Journée d'étude sur la prévention : 25 ans de besafe (Leuven - 13/09)
- Séminaire Terro (18/09)
- Réunion du réseau des communicants de crise (21/09)
- WB COM, Rencontres de la communication publique : « Communiquer au plus près des citoyens » (21/09)
- Séance d'informations : « Savez-vous que faire en cas d'incident nucléaire ? » (Villers-la-Ville - 24/09)
- Journée d'étude : terrorisme et radicalisation (Namur - 26/09)
- Colloque : « Les rendez-vous de la planification d'urgence » (Namur - 22/10)
- Briefing Planification d'urgence en Bw et post-crash management (Beauvechain - 26/10)
- Formation Be-Alert : introduction de SMS-alert (06/11)
- Conférence « Intersection » sur des matières de police (Namur - 22/11)

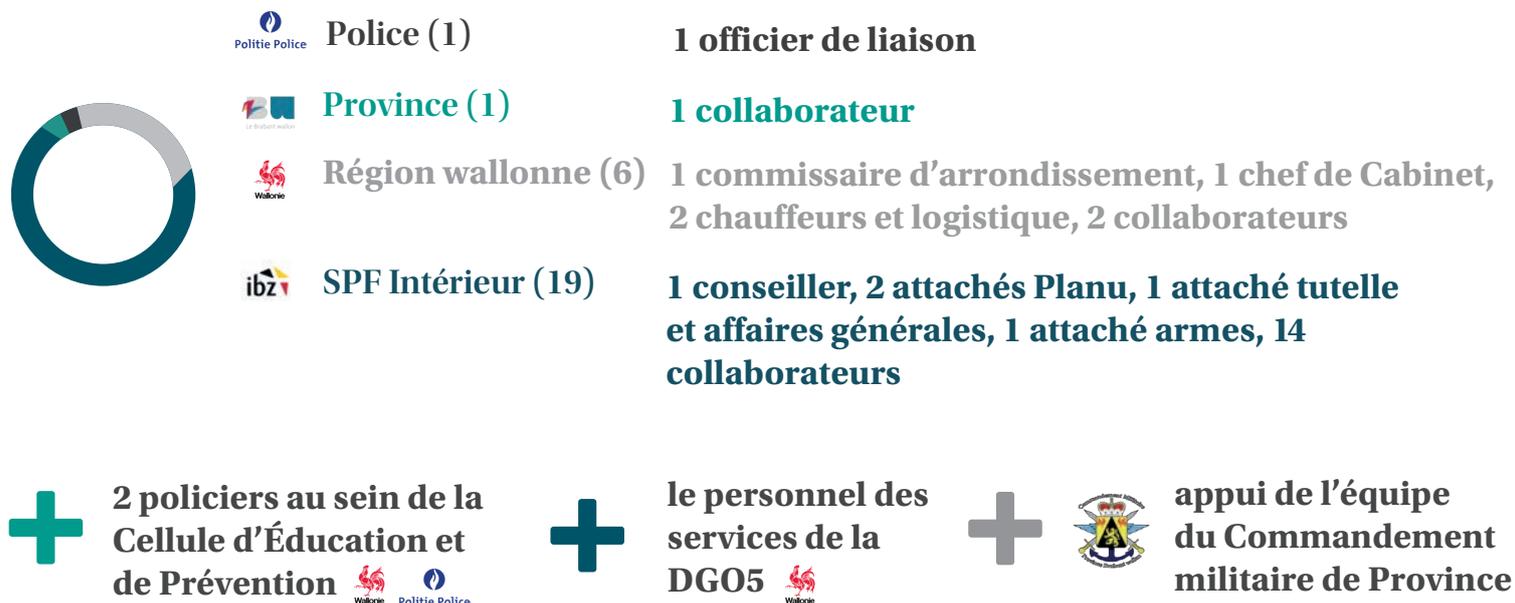


# 6. CADRE ET MOYENS

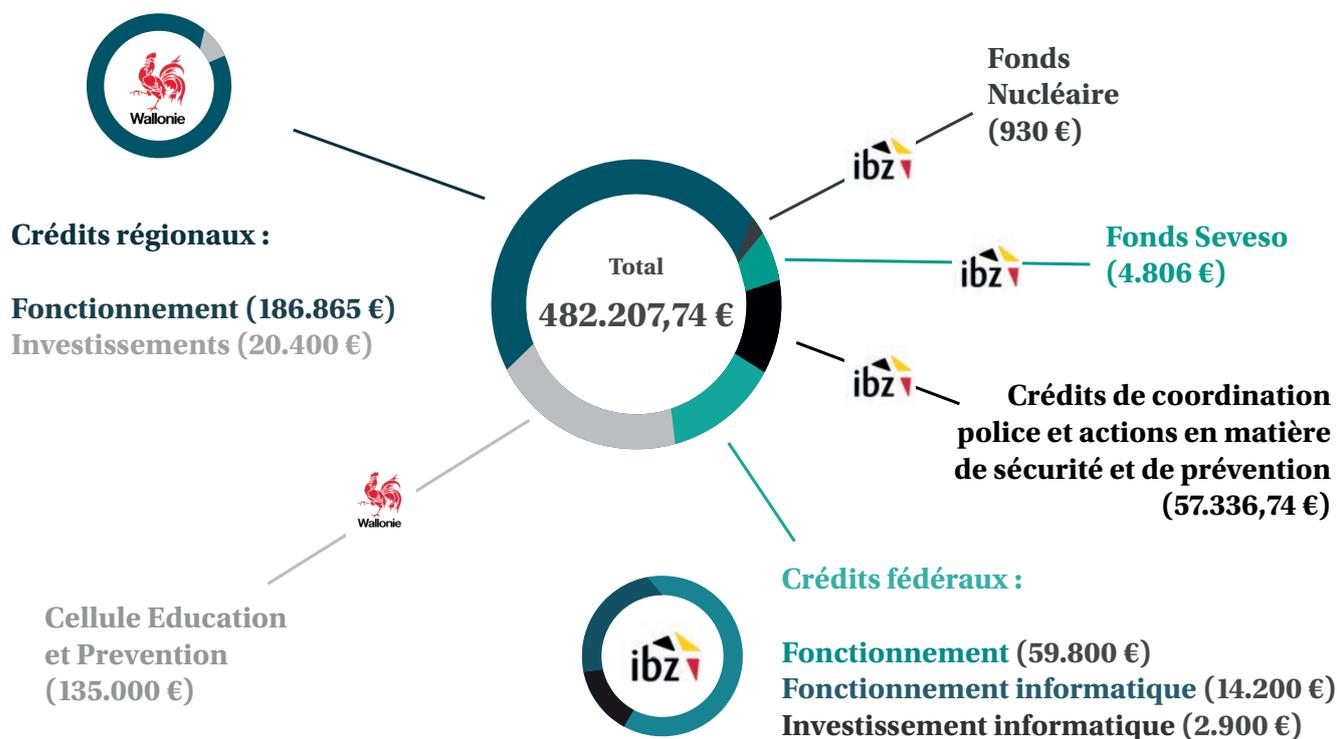


## 6. CADRE ET MOYENS

**UNE ÉQUIPE** (cabinet et services du gouverneur) **29**  : **12**  + **17** 



## UN BUDGET



### Mandats du gouverneur

La Loi prévoit de nombreuses incompatibilités avec la fonction de gouverneur et exercer l'ensemble de mes missions requiert énormément de temps. Dès lors, je n'exerce que deux autres mandats (à titre gracieux), la Présidence du Festival musical du Brabant wallon et un mandat d'observateur au sein du Conseil d'administration de la Fondation Folon.



